

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

15. SEPTEMBRE

1783.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, ^{vlt}
avant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

15. SEPTEMBRE

1783.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Quel est le meilleur gouvernement, le rigoureux ou le doux, pour les supérieurs des communautés? A Paris, chez la veuve Hérissant; à Malines, chez P. J. Hanicq, imprimeur-libraire; à Liège, chez Lemarié, 1783. 1 vol. in-12. Prix 15 sols.

Quoique nous aïons un excellent ouvrage sur le gouvernement religieux, écrit en latin avec autant de solidité que d'élégance

F 2

gance

gance par le P. Charles Scribani (a), celui que nous annonçons ici ne doit pas paroître superflu ; si l'on trouve dans l'autre des points de vue que l'ouvrage françois ne renferme pas, il y a des considérations qui semblent assurer la préférence à celui-ci. Composé peu de tems après la mort de St. François de Sales, par une personne qui avoit beaucoup connu ce grand prélat, il est tout rempli de son esprit, de ses maximes & de ses exemples. Il ne faut pas s'offenser du langage simple & quelques fois un peu suranné, des images, comparaisons & expressions d'usage dans le siècle où il a été écrit, & qu'on a laissé subsister. Rappellant la date de sa composition, cet air un peu antique retrace une époque féconde en vertus & en leçons sages. Plusieurs observations peuvent servir à tous les genres de gouvernement, les hommes étant par-tout les mêmes, & les difficultés de les conduire étant presqu'égaies dans tous les Etats. " Tout le monde, dit l'auteur, est
 „ d'accord que le gouvernement des hommes
 „ est la chose du monde la plus difficile qui
 „ se rencontre dans les affaires humaines. Les
 „ hommes, à dire vrai, sont autant de petits
 „ mondes, plus difficiles à gouverner que
 „ l'univers entier. Le cours de l'univers est
 „ si réglé, qu'un mortel qui le gouverneroit
 „ un an, pourroit, par suite du même

(a) Autre ouvrage qui a encore des rapports avec celui-ci, 1. Avril 1777. p. 496.

„ principe , le gouverner éternellement. Mais
„ l'homme est un petit monde qui change
„ à tout moment , c'est une girouette à tous
„ vents, & autant d'hommes que vous avez
„ à gouverner , ce sont autant de petits mon-
„ des, différens l'un de l'autre. Celui-ci est
„ tout de feu, & ne fait rien qu'avec im-
„ pétuosité : celui-là est aussi lourd & aussi
„ difficile à mouvoir que du plomb ; si vous
„ le pressez , vous le désespérez ; celui-là
„ est aussi léger que du vis argent , & sembla-
„ ble au mercure , qui ne peut se fixer ; l'au-
„ tre est ombrageux & à demi-hypocondria-
„ que , il prend tout à rebours , & croit pour-
„ tant qu'il n'est personne de si innocent
„ & de si candide que lui. Un autre est si
„ glorieux & si fort plein de lui-même , qu'il
„ semble qu'il faille ne penser qu'à lui seul.
„ En voici un qui veut être flatté , le con-
„ traste se trouve en l'autre , qui se cha-
„ grine si on le flatte. Quelle capacité faut-
„ il , ou plutôt quelle bénédiction du Ciel ,
„ pour gouverner avec quelque satisfaction
„ tous ces mortels si dissemblables ? S'il y a
„ de la diversité dans les sujets , il s'en trouve
„ souvent davantage en ceux qui les gou-
„ vernent ; car les uns soutiennent qu'il faut
„ que le gouvernement soit nerveux & vigou-
„ reux , quelles qu'en puissent être les suites ;
„ les autres croient qu'il vaut mieux qu'il
„ soit doux & plein de bénignité ; les au-
„ tres plus sensés disent qu'il faut un juste
„ milieu , donnant pour principe , que , pour

„ bien gouverner , la douceur & la sévérité
 „ doivent être employées suivant le cas. „

L'auteur discute ensuite les raisons diverses qui semblent établir la sévérité du gouvernement , ou qui réclament en faveur d'un gouvernement doux & parfaitement paternel. Il n'est pas difficile de voir qu'il penche décidément vers le dernier ; il en prouve la sagesse par de grandes maximes & de grands exemples , & sur-tout par les fruits qu'il doit naturellement produire avec bien plus de facilité & de constance que tous les ressorts de la rigueur. Il ne faut pas croire cependant qu'il souhaite dans les supérieurs cette bonté lâche & molle qui n'est , dans le fonds , qu'indifférence pour le bien , qu'un égoïsme odieux qui sacrifie l'ordre au repos & à la tranquillité personnelle , qu'un écrivain élégant appelle *ignava bonitas seu veriùs malacia quædam animi*. Il veut avec de la douceur , de la fermeté , un zèle vif & soutenu pour le bien , & sur-tout une ame grande & forte , que les obstacles n'abattent point & qui ne reçoive pas la loi des circonstances. “ Si un

„

„ Un

„ Un homme généreux ne s'étonne de rien,
 „ jamais il ne se veut décharger de personne,
 „ son grand cœur est capable de tout, il croit
 „ que puisque Dieu lui a donné ces sujets,
 „ c'est-là où il montre sa fidélité. Ne feroit-
 „ il pas beau voir qu'un médecin s'enfuit,
 „ quand il voit un homme qui est bien ma-
 „ lade, ou que le berger gagnât au pied
 „ quand il voit venir le loup? Aussi qu'un
 „ homme dise qu'il est content de gouver-
 „ ner ceux qui font bien leur devoir, mais
 „ non pas les autres, qu'il ne les peut sup-
 „ porter; c'est un supérieur semblable au
 „ pilote qui ne peut gouverner que lorsque
 „ les vents sont favorables. „

Dans tout le corps de l'ouvrage l'auteur appuie ses observations de l'autorité du St. évêque de Geneve, & c'est encore par-là qu'il termine ce traité, plein d'une sage politique & d'une saine philosophie. “ Il ne
 „ vouloit pas que, sous couleur de facilité
 „ & de douceur, on laissât de l'impunité
 „ aux fautes, ou de la témérité à les com-
 „ mettre. Il faut, disoit-il, faire comme
 „ l'Epouse qui boit du vin & du lait; qui
 „ mange du miel avec la cire, & qui fait
 „ mêler la douceur & la rigueur quand il
 „ faut. Un jour qu'il prêchoit, il vit un
 „ jeune folâtre, qui étoit insolent, faisant
 „ mille singeries en regardant une fille au
 „ sermon. Cette indiscretion le toucha vive-
 „ ment, & s'échauffant d'un grand zele:
 „ Comment, dit-il, fera-t-on de l'Eglise de
 „ Dieu, une caverne de voleurs & de bru-
 „ talité?

„ Si vous n'amendez votre faute, je vous
 „ montrerai au doigt, & vous nommerai
 „ devant tous les assistans. Ce qui me re-
 „ garde ne me touche point, mais ce qui
 „ regarde la majesté de Dieu, me touche
 „ si puissamment, qu'il n'est rien que je ne
 „ fasse, afin que chacun se range à son de-
 „ voir. Quand il falloit être un Elie plein
 „ de feu, il favoit l'être; & il parla au
 „ Pape, au Roi & à son Altesse de Savoie
 „ avec une liberté & un respect incroyable,
 „ mais il vouloit que Dieu fût Dieu, &
 „ qu'il fût bien servi, au péril de son hon-
 „ neur, ses biens & sa vie. Disant si bien
 „ & faisant de même, c'étoit ce qui le ren-
 „ doit l'idée des bons évêques & le miroir
 „ des vrais supérieurs. Dieu nous fasse la
 „ grace d'imiter ses vertus éminentes, &
 „ prendre de lui les loix du vrai gouverne-
 „ ment. Quiconque veut savoir ce qu'il faut
 „ faire, il ne faut que regarder & imiter
 „ tout ce qu'il a fait. „





Médecine simplifiée, ou manuel de médecine & de chirurgie-pratique. Ouvrage généralement utile, particulièrement aux gens de lettres, à Mrs. les curés, aux habitans de la campagne, aux marins, & autres voyageurs pour prévenir la plûpart des maladies, & pour s'en guérir soi-même. Par J. J. Desfrenne, docteur ès arts & en médecine, ancien assesseur du college des médecins de Bruxelles. A Amsterdam. 1783. 1 vol. in-12.

Après l'*Avis au peuple sur la santé* par M^r. Tissot (a), je n'ai pas vu d'ouvrage plus propre à soulager l'humanité dans ses souffrances & ses infirmités. La théorie de l'auteur est simple, parfaitement intelligible & aisément praticable. Rien de plus consolant que la déduction des causes générales des maladies, rien de plus encourageant, de plus propre à nous persuader & à nous convaincre

(a) Médecin célèbre, & dont la réputation eût résisté à la rouille des siècles, si elle s'étoit garantie des vapeurs de celui-ci. Son *Traité des nerfs* est pétri de ce verbiage qui caractérise les savans oisifs & loquaces, subjugués par l'empirisme du bon ton*. Son dévouement factice à la charlatanerie de l'inoculation, feroit presque regarder sa brillante célébrité comme une usurpation due à la bonacité & à l'ignorance des tems.

que nous sommes les architectes de nos maux.
 „ Les conséquences, confirmées par l'expérience,
 „ ce, sont 1°. Que par le régime seul l'on peut
 „ prévenir toutes ces maladies. 2°. Que,
 „ lorsqu'il regne des maladies épidémiques,
 „ la sobriété est le principal, si elle n'est pas
 „ l'unique préservatif; & que, si ceux, qui
 „ ont vécu sobrement, n'évitent pas toujours
 „ ces maladies, ils n'en sont jamais si fort
 „ attaqués, qu'ils l'eussent été sans cela. 3°.
 „ Que l'on guérit souvent par le seul régime
 „ les maladies de longue durée, qui ne sont
 „ pas anciennes. 4°. Que l'on en a quelque-
 „ fois guéri d'anciennes, par ce seul moien.
 „ 5°. Enfin, que par le régime seul, qui
 „ consiste dans un exercice modéré du corps,
 „ dans la tempérance, & dans la tranquillité
 „ d'esprit, c'est-à-dire, dans la modération
 „ de toutes les passions, l'on parviendra tou-
 „ jours à soulager ces maux, quelque invé-
 „ térés qu'ils soient, quand la chose est pos-
 „ sible. „

On comprend aisément que la nature de cet ouvrage n'est pas plus susceptible d'analyse que le groupe des maladies dont il traite. L'auteur les discute en détail & sans dépendance l'une de l'autre, comme elles sont, pour l'ordinaire, elles-mêmes très isolées dans leurs principes & leurs effets. En rendant justice aux connoissances théoriques & pratiques des médecins les plus accrédités de ce siècle, M^r. de F. est bien loin d'acquiescer à toutes leurs décisions, même à celles qui dans le moment actuel ont le plus de vogue. On peut

en juger par le passage suivant. “ Quelques
 „ médecins prenant l'air & le ton d'Hip-
 „ crate s'avisent de défendre la soupe (a)
 „ & les bouillons à la viande, qui, selon
 „ ces Messieurs, relâchent l'estomac : mais
 „ cette prétention n'eut jamais d'autre fonde-
 „ ment, qu'un préjugé aussi faux qu'il est géné-
 „ ral. Quand on baigne la main dans de l'eau
 „ tiède, elle se relâche, dit-on, considéra-
 „ blement ; ainsi les boissons tièdes & aqueuses,
 „ les bouillons, & la soupe doivent produire
 „ le même effet sur les parois de l'estomac :
 „ conséquence si généralement reçue, que je
 „ ne sache rien de moins contesté dans la méde-
 „ cine : néanmoins rien ne me paroît moins

(a) Sans vouloir contester les observations de Mr. de F. qui sur cet article paroissent assez justes, il n'est guere possible de ne pas regarder la soupe comme une nourriture singulière, exotique, & tellement moderne que dans les anciennes langues, il ne se trouve pas un mot pour la désigner. Celui d'*offa* qu'on a cru voir dans la langue latine, signifie proprement une pâte, un gâteau. Si l'on veut savoir si c'est un aliment bien naturel & bien assorti à la constitution générale des hommes, il n'y a qu'à consulter les enfans, qui presque tous l'ont en horreur, & n'en mangent qu'autant qu'on les menace de ne leur pas donner autre chose. — Il est à croire que la soupe est une pure invention d'économie. En faisant bouillir & cuire les restes du dîner on faisoit au soir un second repas à peu de frais. De-là vient *souper* pour exprimer la réfection du soir ; & *manger la soupe*, c'est dans plusieurs pays de l'ancien ton, ce que nous appelons *manger la salade*.

„ fondé , lorsque je considère , que l'état na-
 „ turel de la main n'est pas d'être dans de
 „ l'eau tiède , tandis que celui de l'estomac
 „ est d'être toujours arrosé d'une vapeur tiède ,
 „ qui relâcheroit la main plus que ne feroit
 „ l'eau tiède , si cette partie y étoit exposée.
 „ Ce , qui a induit en erreur , est que le
 „ thé , & les autres boissons tièdes , & aqueu-
 „ ses sont réellement préjudiciables à la santé ;
 „ mais c'est par la raison qu'elles séduisent
 „ au point , qu'on les boit sans soif , qu'on
 „ en fait un abus , que délaissant trop &
 „ affoiblissant ainsi les sucs digestifs elles cau-
 „ sent de fréquentes indigestions & leurs
 „ suites ; & non pas parce que ces boissons relâ-
 „ chent immédiatement l'estomac. Si l'eau
 „ froide forme une boisson si salubre , c'est
 „ principalement parce que l'on n'en boit pré-
 „ cisément qu'autant , que la soif l'exige ,
 „ c'est à-dire , qu'autant qu'il en faut ; avan-
 „ tage , qu'elle aura toujours sur toutes les
 „ boissons , qui flattent le goût. Si l'on ne
 „ buvoit du thé que pour étancher la soif ,
 „ je suis bien sûr , qu'il ne relâcheroit point
 „ l'estomac , qu'il seroit même une boisson
 „ très-salubre : j'assure hardiment , que les
 „ bouillons à la viande , & la soupe convien-
 „ nent très-bien à ceux , qui ont l'estomac
 „ foible & relâché. „

Les réflexions que fait l'auteur contre les
 saignées qu'il opine très-fagement de défendre ,
 excepté dans certains cas , & contre quelques au-
 tres marottes fécondes en maladies & en morts ,
 paroîtront bien sensées aux personnes instruites

15. Septembre 1783. 91

des duperies défolantes du charlatanisme qui fe joue de nos jours. L'auteur a fes idées particulieres , que je n'ai garde de garantir ; mais on auroit tort de les condamner , avant qu'une expérience bien éclairée & conftamment fuivie en ait démontré le danger. Sa théorie pratique de la petite-vérole eft digne de toute confidération ; fi la pommade qu'il emploie contre cette maladie , a les effets qu'il lui fuppofe , & qu'il tâche de prouver par des exemples impofans , elle eft certainement digne de l'attention des gouvernemens (a). Ce qui peut alarmer les ames un peu défiantes , c'eft qu'à la fin l'auteur en revient à l'inoculation , cet empirifme qui aujourd'hui commençoit heureufement à être relégué parmi les délires de la médecine , empirifme qui a caufé la mort de tant d'enfans chéris *. En réfléchiffant fur la parfaite confiance avec laquelle l'auteur parle de fa méthode , je difois en moi-même : *Voilà un nouvel argument pratique contre la sottife du jour*. Quelle fut ma furprife , quand j'ai vu qu'il ne prétendoit faire fervir fa découverte qu'au crédit de l'inoculation. Il donne néanmoins une efpece de garantie , que l'équité & l'impartialité m'obligent d'annoncer ici.

“ Oui , j'en fuis fi sûr , que j'entreprendrai

* 1 Juill.
1783, p. 38.
& autres J.
ibid.

(a) Cet article déjà traité dans la *Médecine fimplifiée* , eft développé par un plus grand détail dans les *Observations fur la petite-vérole* , Bruxelles , chez van den Berghen. 1783.

„ d'aller à 15 lieues d'ici pour traiter quel-
 „ qu'un qui aura la petite-vérole ; & de faire
 „ le voiage & le traitement à mes fraix ,
 „ s'il arrive que le malade meurt „. Reste à
 favoir , par exemple , si un pere voudra ris-
 quer la mort d'un fils unique contre le danger
 que court un médecin de faire un voiage
 de 15 lieues à ses fraix. Le Roi d'Angle-
 terre qui vient de perdre son fils inoculé , le
 comte d'Artois qui vient de perdre sa fille
 également inoculée * , & tant d'autres peres
 & meres illustres & non illustres , mais ten-
 dres & sensibles , auroient sans doute mieux
 aimé paier un voiage de 15 lieues que de
 voir

* 15 Juill.
 1783 p. 476.
 — 1 Juill.
 pag. 380 &
 autres *ibid.*

Æncid. VI. *Impositoque rogis pueros ante ora parentum.*

Cet asservissement passager aux idées du jour
 n'ôte pas à l'auteur la liberté de juger fort
 sagement de quelques innovations qui peuvent
 être d'une fâcheuse conséquence. “ Par les
 „ soins & la bienveillance de feu Sa Majesté
 „ l'Impératrice-Reine ; Marie-Thérese de
 „ glorieuse mémoire , on a rétabli depuis
 „ quelques années dans les Pays-bas-autri-
 „ chiens l'étude de la langue grecque , dont
 „ l'objet principal est sans contredit l'avan-
 „ tage de la médecine ; cependant par une
 „ contradiction des plus bizarres , on veut &
 „ autorise des médecins , qui ne savent pas
 „ de latin : la faculté réclame en vain contre
 „ ces abus ; plutôt à Dieu que les seuls auteurs
 „ en fussent les victimes „. A ce ton de zèle
 & de regret , on sent bien que M^r. de F. n'est

pas persuadé que dans les tems où nous vivons, la médecine doit suivre la destinée générale des sciences. Il voudroit l'isoler & la conserver, tandis que toutes les notions humaines s'abyment dans le gouffre que la philosophie leur a creusé. Une telle prétention, quelque raisonnable qu'elle soit, n'est guere dans l'ordre des choses possibles; les vœux de cent Hyppocrates ne la réaliferoient pas.



Méthode abrégée d'étudier la religion par principes & d'en démontrer la vérité. A Strasbourg chez Levrault; à Nancy, chez Matthieu *, 1 vol. in-12 de 383 pag.

BEaucoup de clarté, une diction aisée & coulante, des réflexions solides, une érudition bien dirigée, une grande connoissance des erreurs modernes, font le caractère de ce ouvrage, fruit du zèle infatigable d'un homme

* Le même libraire avertit qu'on trouve chez lui, rue St. George à Nancy, la Collection des Acta Sanctorum, 51 vol. in-folio, édition d'Anvers reliés, au prix de 2400 liv; item un grand assortiment d'ouvrages des saints Peres, des Commentateurs, & autres livres en tout genre. Le même libraire achete les bibliothèques tant anciennes, que modernes, & fait des échanges.

qui a passé sa vie dans les travaux de la prédication & du St. ministère, & qui, dans la saison même d'un repos raisonnable & bien mérité, ne peut se résoudre à quitter un champ où il a si longtems combattu. Voici comme il parle des motifs qui l'ont engagé à ce nouveau travail. " Je l'ai, dit-il, " entrepris, à la sollicitation d'un pere véritablement chrétien, qui, quoique militaire " & d'un rang très-distingué dans un des plus " illustres corps, s'est cru obligé de mettre " constamment la science de la religion à " la tête des connoissances étendues & multipliées, par lesquelles il a eu soin de former l'esprit & le cœur d'un fils, l'unique " objet de sa tendresse ainsi que de ses espérances. La facilité avec laquelle ce jeune " élève a saisi & apprécié, à l'âge de quatorze ans, les principales preuves de la religion, & la maniere satisfaisante dont il " a répondu, dans un exercice public, aux " questions & aux objections contenues dans " ce petit traité, m'ont pleinement convaincu " qu'un jeune homme, dès qu'il a assez de " jugement pour apprendre les premiers éléments des sciences humaines, peut également, & en assez peu de tems, apprendre " les principes élémentaires de la foi chrétienne, & se prémunir par-là contre les " assauts que l'erreur & l'impiété livrent de " toute part à la religion de nos peres. C'est " ce qui me fait espérer que, si ce petit ouvrage paroît inutile à ceux qui ont lu " tant d'excellens traités qui ont paru depuis

peu

15. *Septembre 1783.*

95

„ peu d'années sur cette matiere, il ne laif-
„ fera pas d'être de quelque utilité pour l'in-
„ struction de la jeunesse, & de tant d'autres
„ personnes trop occupées ou trop dissipées
„ pour chercher dans un grand nombre de
„ volumes, & dans des ouvrages trop raison-
„ nés & trop favans, ce corps de principes
„ qu'elles trouveront réuni ici en peu de
„ feuilles, & exposé d'une maniere simple &
„ familiere ; & qui suffira pour les affermir
„ dans la foi, & pour les garantir de la con-
„ tagion de l'incrédulité & des erreurs du
„ tems. „

L'auteur a suivi l'ordre le plus propre à former un enchaînement de vérités fondamentales, à conduire pas-à-pas, & comme par degré, l'homme qui réfléchit, à la connoissance de la révélation & de l'Eglise qui en est la dépositaire ; & lui fournir une démonstration complete de la vérité & de la divinité de la religion.





Acta Sanctorum Belgii selecta, quæ tum ex monumentis sinceris necdum in Bollandiano opere editis, tum ex vastissimo illo opere, servatâ primigeniâ scriptorum phrasi, collegit, chronologico ordine digessit, Commentariisque ac Notis illustravit Josephus Ghesquierus, presbyter. Tomus I. Bruxelles, typis Mathæi Lemaire. 1783.

* 1 Avril 1782. p. 500. **N**ous avons annoncé, il y a plus d'un an, le projet de cette entreprise * qui s'exécute heureusement & aussi promptement que la nature de l'ouvrage le comporte, à la grande satisfaction des hommes érudits & des hommes pieux. Car on sent aisément que d'une critique aussi vaste & aussi judicieuse que celle qui a présidé à l'important ouvrage des *Acta Sanctorum*, il sort des lumières de plus d'un genre, où la religion, l'histoire, la morale, l'étude des antiquités &c, trouvent également à recueillir. En glorifiant la mémoire des justes, en répandant parmi les fideles la bonne odeur des vertus chrétiennes (a),

(a) On se tromperoit beaucoup en regardant ce grand ouvrage comme déplacé dans le siècle où nous sommes. La décadence de la religion & le triomphe de la philosophie antichrétienne ne dépouille pas les Saints de la gloire dont ils ont joui durant tant de siècles dans

éte distribue des secours à toutes les sciences: Aussi le célèbre Leibnitz a-t-il cru que ce seul ouvrage suffisoit pour intéresser les savans à l'existence de la Société qui l'a produit; & Gérard Vossius, également Protestant, après avoir lu les premiers volumes a assuré que si la suite répondoit au commencement (on convient généralement que la perfection de l'ouvrage a toujours été en croissant) les ennemis de l'Eglise catholique n'auroient plus de reproche à faire à l'histoire de ses Saints. (a)

Le projet de séparer l'histoire des Saints de ces provinces, d'en former un recueil particulier, perfectionné par de nouvelles recherches & par des soins redoublés, ne déroge en rien à l'intérêt de l'ouvrage général;

dans l'Eglise de Dieu. Ils ont peut-être moins d'admirateurs parmi les ignorans, mais les gens instruits conçoivent mieux le prix & la pureté de leurs vertus, par comparaison avec les fantômes que la philosophie produit, avec ces vertus d'ostentation & de parade qui se démentent dans les occasions critiques & sur-tout dans les occasions obscures, vertus associées à des vices énormes, vertus qui dans leur principe & leur motif ne sont elles-mêmes que faiblesse & que vice.

(a) On peut voir ces deux témoignages dans la *préface* du premier tome de cette collection choisie p. ix & x. On y voit aussi la grande opinion que Benoît XIV avoit des *Acta Sanctorum*, & un fragment du Bref par lequel il exhorte vivement les auteurs à poursuivre un travail si utile à la religion & aux sciences.

ral; il le renforce même en y faisant une addition importante, & suppléant des omissions que l'immensité du plan rend inévitables. Nous laissons l'auteur lui-même s'expliquer sur ce sujet, dans l'annonce qu'il a faite de ce premier tome par un écrit particulier.

Notum erudito orbi est, Bollandiana de *Actis Sanctorum* volumina non medioeri excepta semper fuisse plausu, probatumque fuisse, quod de hoc Opere non modò Catholicici eruditi, sed & ipsimet heterodoxi tulere iudicium. Perpecta passim cum esset illius Operis utilitas, mirum non est, eruditos eujusque ferè nationis homines frequenter exoptasse, ut eorum omnium, quibus gens sua gloriatur, *Sanctorum Acta* pari modo discuterentur, utque jam inde à *Bollando* ejusque successoribus collecta & illustrata, at quinquaginta grandioris molis voluminibus quasi vasto immerisa Oceano, peculiari excuderentur Opere, tali nempe, quale privatus quilibet sibi comparare, ac facillè quocumque casu consulere posset.

Id in primis expetierunt Belgæ; imò implimer Austriaci Belgii moderatores non suo consilio tantùm, sed & auctoritate suâ anno 1772 præstituerunt, ut *Sanctorum Belgii Acta*, curam studiumque conferente uno è Bollandianorum extu, speciali Opere in Belgarum usum excuderentur.

Instructa jam tum ab ineunte anno 1773 erant consilia omnia, adhibitaque non indiligens instrumentorum præparatio; cum ad metum excurrere mediantes inhibuit sititque notior eventus, quàm ut proprio designando sit nomine. At summâ divini Numinis providentiâ maternaque immortalis Mariæ Theresiæ sollicitudine ac benevolentia sublata tandem fuerunt obices remotaque repazula, que mediatum cursum instituerè metamque appetere nõ prohibuerant.

Prodit ergo expetiti Operis tomus primus, 800 paginas *in quarto*, ut vocant, complectens; cujus en tibi feriem synoptimque. Præfixam Operi, ac Serenissimis Principibus, Austriaci Belgii Gubernatoribus, eâ, quâ rar est, veneratione inscriptam epistolam, subsequitur *Præfatio ad Belgas Hagiophilos eruditosque lectores*, paginas occupans novemdecim. Hanc excipit *Index Sanctorum Belgii ab exordio Ecclesie usque ad annum Christi 532 defunctorum, nec non commentariorum ac tractatum eò spectantium, digestus secundum literarum seriem.*

Le sçavant éditeur rend ensuite compte de ce premier volume qui comprend tout l'espace de l'ère chrétienne, depuis la prédication de l'Evangile dans nos contrées, jusqu'à la mort de St. Remi; il expose le sujet des principales dissertations où il a dû s'engager pour faire sortir du sein de l'antiquité une clarté suffisante à l'éclaircissement de divers points historiques qui tiennent une place importante dans les fastes de l'Eglise. On voit encore plus distinctement dans la *préface* tout ce que l'auteur a fait pour assurer un plein succès à cet ouvrage, à quel point il a pu s'aider de la grande collection des *Acta Sanctorum*, & les recherches qu'il a dû faire pour suppléer au vuide qu'il y a quelques fois rencontré; enfin ce qui est entièrement & exclusivement le fruit de son travail. Des tables faites avec soin, facilitent au lecteur les divers objets dont il veut s'instruire.

La souscription de l'ouvrage restera ouverte jusqu'à la fin de Décembre 1783. On voit à la fin de cette *synopsis* ou analyse du premier tome, les noms des libraires chez lesquels on souscrit, les condi-

tions de la souscription &c. Cette instruction se trouve chez l'imprimeur du journal & chez les principaux libraires des Pays-bas.



Prospectus de la Chronique de Gilbert.

* * * **G**ilbert étoit chancelier de Baudouin V, Comte de Hainaut, abbé de Notre-Dame à Namur, prévôt de Ste. Waudru & de St. Germain à Mons, & de St. Aubin à Namur, chanoine de Soignies, de Maubeuge, de Condé & de St. Pierre à Namur; il a écrit l'histoire du Hainaut depuis le Comte Herman & la Comtesse Richilde jusqu'à la mort du Comte Baudouin V en 1195.

T. 12. p. 236. *Le public (disent les auteurs de l'Histoire littéraire de France) n'est pas encore en possession de cet ouvrage, & l'on n'en connoît qu'un seul exemplaire qui se conserve chez les chanoinesses de Ste. Waudru à Mons. C'est cet exemplaire unique, que ces Dames ont bien voulu prêter au marquis du Chasteler, directeur de l'académie impériale & royale des sciences & belles lettres de Bruxelles, qu'il donne aujourd'hui au public.*

Cet ouvrage est un des monumens les plus précieux du douzieme siecle: l'auteur a non-seulement été témoin de la plupart des faits qu'il décrit, mais il a souvent été l'agent des négociations qu'il transmet à la postérité: jouissant de la confiance de son Souverain, il n'écrit pas comme le plus grand

nombre des chroniqueurs sur des rapports souvent incertains, mais en homme instruit, & qui étoit à même de juger des causes des événemens dont il nous a conservé la mémoire.

Pour ne pas priver plus longtems le monde sçavant d'un ouvrage écrit depuis près de six siècles & si imparfaitement connu jusqu'aujourd'hui, le marquis du Chastelot s'est borné à faire imprimer le texte tel qu'il est dans le manuscrit; les notes seront indiquées à la marge & renvoyées au second volume (elles seront écrites en françois*): le premier sera d'environ 350 pages, & paroîtra dans le courant de Novembre 1783; le second sera imprimé peu de mois après.

* Dans ce cas il paroît convenable, de donner une traduction de l'original. Car des notes françoises ajoutées à un texte latin ne pouvant avoir pour but que l'avantage de ceux qui ignorent cette langue, il est naturel de leur donner aussi le moyen d'entendre le texte. . . . Quant à la nature de ces notes, l'érudition & plus encore la sagesse de l'auteur ne peuvent que prévenir en leur faveur. Il est vrai qu'une vieille chronique fournit d'admirables occasions de répéter la kyrielle de ces jolis contes qui constituent *l'esprit & la science du jour*. Mais cette manière d'écrire n'est pas celle de l'illustre académicien. Il n'ignore pas que si l'histoire des anciens tems présente des fautes & des erreurs qui ont disparu, elle présente aussi des vérités & des vertus, également fugitives; & que si nous avons remplacé le mal par un plus grand mal, nous n'avons rien substitué au bien.

Les souscripteurs paieront en recevant chaque volume huit livres de France : on peut juger du soin avec lequel cet ouvrage sera imprimé par les deux premières pages qui sont jointes aux *prospectus* *.,,



*L'école du bonheur ; par M***. A Paris, rue & hôtel Serpente. 1782. Vol. in-12. d'environ 400 p.*

Ouvrage estimable & qui a le mérite d'une variété piquante, mais un peu trop assorti à cet esprit compilateur du siècle qui rapporte à un but simplement énoncé des choses très-bigarrées, & dont il est difficile de voir les

** La souscription ne sera ouverte que jusqu'à la fin de Septembre prochain ; après ce tems, ceux qui n'auront pas souscrit, paieront 29 liv. le volume. On souscrit à Bruxelles, chez Emmanuel Flon ; à Paris, chez Barois l'aîné ; à Francfort, chez Varentrap ; à Cologne, chez Simonis ; à La Haye, chez Goffe fils ; à Amsterdam, chez Changuion ; à Londres, chez Emsley ; à Anvers, chez Grangé ; à Bruges, chez La Croix fils ; à Cambrai, chez Berthou ; à Tournay, chez Deslinne ; à Gand, chez Begyn ; à Mons, chez Beugnies ; à Malines, chez Hannicq ; à Lille, chez Jacqué ; à Luxembourg, chez P. Brück ; à Vienne, chez Noble Ghelen ; à Metz, chez Le Mort ; à Nancy, chez Bontou ; à Liège, chez De Soer ; à Leide, chez les freres Leuckmans ; à Utrecht, chez Wild ; à Hambourg, chez Virchaux ; à Mayence, chez Le Roux ; à Manheim, chez Fonsaine ; à Valenciennes, chez Giard Quœfnel.

rappports avec la fin que l'auteur se propose. Il est vrai que considérant toute action vertueuse comme un moyen de bonheur, il n'y en a pas qu'il n'ait été en droit de recueillir; mais par-là même il paroît que son travail n'a point eu un objet bien déterminé, susceptible de précision & d'une exécution fortement définie. D'ailleurs les actions, réellement vertueuses, ne sont que le fruit des principes qui produisent le bonheur; considérées en elles-mêmes & dans ce qu'elles paroissent en dehors, elles peuvent être le résultat de diverses passions qui agitent & corrompent l'ame, bien loin d'amener dans son sein la félicité & la paix.



Extrait d'une lettre de Louvain à l'auteur
du Journal.

Les personnes attachées aux bons & solides principes approuvent les réflexions, que vous avez faites dans les Journaux du 15 Juillet dernier & du 1 de ce mois, touchant la these de philosophie soutenue à Louvain. Elles ont vu cependant avec peine que vous regardiez cette these, comme ayant été lue & approuvée par les quatre Pedagogies; la plupart des membres qui les composent, étant tres-éloignés des sentimens exposés dans cet écrit. Je crois donc, Monsieur, que vous me saurez gré, que je vous instruisse sur ce point, & que vous voudrez bien, en insérant ma lettre dans votre journal, effacer la fausse opinion, qu'on auroit pu concevoir de la façon de penser de ceux de la faculté des arts de Louvain, qui n'ont eu aucun rapport avec cette these. Voici comme s'arrange pour la philosophie l'affaire

des theses. L'un des quatre professeurs primaires des physiciens (il y en a un de chacune des quatre Pedagogies) compose la these, qui doit être soutenue cette année-là; elle est ensuite examinée, seulement par ces quatre professeurs; & sans avoir été soumise ultérieurement à la censure de qui que ce soit, elle s'imprime, se distribue, & est soutenue successivement sous ces quatre professeurs, par lesquels elle avoit été approuvée. C'est donc à ces quatre personnes seulement, dont les noms se trouvent imprimés à la tête de la these, qu'il faut attribuer les assertions, qu'elle renferme; & l'on m'a assuré, que la these, telle qu'elle étoit avant qu'elle fut examinée par les quatre professeurs, contenoit des propositions encore plus singulieres, que celles que vous avez remarquées; mais que les trois professeurs, qui n'avoient pas rédigé la these, n'ont pas voulu passer. Cela me fait croire, que pour ne pas paroître trop difficileux, quelques-uns d'entre eux ont été en quelque maniere forcés de laisser subsister des assertions, qu'ils n'auroient pas avancées, s'ils l'avoient eux-mêmes composée.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Louvain ce 6 Août 1783.



Lettre à l'auteur du journal.

L'Étonnement que vous témoignez de la confiance de quelques personnes dans la vertu des conducteurs*, me fait croire que vous ne faites pas assez d'attention aux effets divers que le tonnerre a eus dans tous les tems sur les esprits. Si vous consultez l'histoire, vous trouverez que les pâles éclairs & la bruiante explosion, ont dans tous les siècles fait tourner des têtes organisées de maniere à ne pas tenir contre cette céleste importunité. Vous

* 1 Août
1783. p. 502.

faurez que Caligula, au rapport de Suetone, fermoit les yeux, s'enveloppoit la tête, & que l'orage augmentant il alloit se cacher sous son lit (a) : mais ne pouvant se rassurer, il entroit en fureur contre le ciel ; il imagina, dit Dion, une machine pour tonner contre le tonnerre même, il jettoit des pierres contre les nues, défiant Jupiter, & lui criant, comme Ajax à Ulysse : *Tue-moi, ou je te tue*. Vous sentez bien que ce genre de conducteur n'avoit pas plus de pouvoir que les nôtres.

Je ne vous rappellerai pas l'ingénieuse invention de Salmonée qui avoit élevé un pont d'airain, matière très-électrique, & propre à servir de conducteur, sur lequel il se promenoit en tems d'orage, en foudroiant lui-même les passans (b). Ce que l'on raconte de sa destinée, pourroit prévenir contre sa découverte ; mais pour vous apprendre quelque chose de moins périlleux, je vous dirai que l'Empereur Tibère s'occupa aussi beaucoup des moyens d'annuler la foudre. Pline nous raconte que dès que le tonnerre se faisoit entendre, il mettoit sur sa tête une couronne

(a) *At minima tonitrua & fulgura connivere, caput obvolvere ; ad verò majora, proripere se ex strato sub lectumque condere solebat.* Suet. in Cal. c. 51.

(b) *Quatuor hic invecus equis, & lampada quassans, Per gratiam populos mediaque per Ælidis urbem* Æneid. VI.
ibat ovans, divumque sibi poscebat honores,
Demens, qui nimbos & non imitabile fulmen
Aræ & cornipedum cy-fu simularat æquorum.

de laurier, persuadé que la foudre ne touchoit jamais cet arbre. Il est vrai qu'il seroit difficile de couvrir une maison de laurier, mais les philosophes, animaux très-timides comme l'on fait, qui craignent bien plus pour leurs têtes que pour les toits des maisons, ne feront-ils pas prudemment en se couronnant, au moins en tems d'orage, de branches de Lauriers (symbole d'ailleurs de l'héroïsme, de la sagesse & du génie, qui leur convient parfaitement) ? Cet aspect agréable & nouveau seroit l'annonce de l'orage, comme l'est actuellement le son des cloches; & à la vue des couronnés, les ames timides se mettroient en prieres, les autres feroient au moins les portes & les fenêtres.

Les remedes contre la foudre sont si multipliés, qu'il est difficile d'en faire un choix. Sans parler des découvertes modernes, & en particulier de la petite guérite de toile cirée où une jolie Dame se niche en tems d'orage d'une maniere très-intéressante *, je vous dirai un mot de la peau du veau marin que la plus savante antiquité croïoit très-efficace contre la foudre. Auguste & Severe avoient grande confiance dans cette peau; le premier en avoit toujours quelque portion sur lui; ce qui ne l'empêchoit pas de se cacher dans les trous les plus secrets (a); & le second

(a) *Tonitrua & fulgura paulò infirmius expavescebat, ut semper, & ubique pellem vituli marini circumferret pro remedio: atque ad onytem majoris*

pour plus de sûreté en fit couvrir sa litière tout entière.

Cette peau, je l'avoue, n'a pas assez d'étendue pour couvrir des maisons; mais elle peut couvrir un corps, une tête, au moins quant aux parties les plus exposées, & si une ne suffit pas, on en met deux ou trois. De manière que nous avons espérance de voir nos beaux esprits revêtus au premier jour, non pas de ces légères étoffes élégamment papillonées, mais d'une bonne & solide cuirasse écaillée. Je me fais une fête de contempler *credulam nationem* (nom que Sénèque donnoit aux philosophes de son tems, & qu'on ne risque rien de donner aux philosophes de tous les tems), marcher dans cet appareil aquatique, & égarer par ce travestissement salutaire la foudre dans ses recherches.

Il y a des gens qui s'imaginent que c'est moins la foudre en elle-même, que l'Auteur de tous les météores ignés & autres qu'on cherche à éviter; ils se fondent sur le caractère & les exploits des hommes fameux qui ont employé ces fulgurifuges. On peut croire que ces gens interpretent les choses un peu durement. Mais en admettant pour un moment leur hypothèse, il est certain que la machine de Caligula & de Salmonée, que le laurier de Tibère, la peau marine d'Auguste & de Sévère, & enfin la toile cirée de Mad**,

oris tempestatis suspicionem in abditum & con-
cameratum locum se reciperet. Sueton. in Octav.
cap. 90.

ne feroient pas plus efficaces que nos barres de fer. Et cela, parce que

Jovis omnia plena.

Quascunque accefferis oras,

Sub Jove semper eris. (a)

☞ Dans quelques jours les souscripteurs de la nouvelle édition du Dictionnaire historique, pourront faire retirer le cinquième tome. — J'apprends que dans le prospectus d'une 5e. édition de celui de Caën on me dit des choses très-peu riantes sur la réforme que j'ai cru devoir faire dans cet ouvrage, & dont je pense avoir rendu un compte satisfaisant dans la Préface. Je n'ai pas lu cette diatribe, que je ne m'empresserai pas de lire; mais un point de vue doit me réconcilier

(a) Cette lettre écrite en latin, est d'une éloquence que je n'ai pu rendre en la traduisant. Je m'offre à la montrer aux curieux. Il y a plusieurs autres observations vraiment érudites, & d'un intérêt qui deviendroit vif, si on les approfondissoit par des réflexions suivies; mais je n'en puis faire usage, obligé souvent de ferrer contre mon sein des choses précieuses, dans la crainte de ces animaux devant lesquels l'Evangile nous avertit charitablement de ne pas jeter *margaritas*; car non contents de les fouler aux pieds, ils se tournent encore avec fureur contre ceux qui les leur ont abandonnées. *Ne fortè conculvent eas pedibus, & converjî disrumpant vos.* Matth. 7.

avec les gens de lettres qu'on dit être si étrangement animés contre moi. Je consens volontiers que tous les lecteurs qui ont adopté les idées & les goûts dominans, s'attachent exclusivement à leur ouvrage; j'avoue même franchement que le mien ne leur convient pas, & que plus d'un article leur donneroit de l'humour. D'un autre côté, ceux qui tiennent fortement aux principes qui m'ont fait entreprendre ce travail, ne veulent pas de l'édition de Caën, ils ne la prendroient pas quand elle seroit seule au monde, & toutes les injures qu'on pourroit m'adresser, ne les feroient pas changer. Il est donc très-naturel que ne nous faisant pas de mal les uns les autres, nous ne nous en disions pas. — D'ailleurs si nous consultons un peu les maximes de l'économie patriotique, où est-il dit que nous autres Belges, Allemands &c irons éternellement acheter nos livres en France, tandis qu'il est moralement impossible d'y faire entrer un seul exemplaire d'un ouvrage imprimé hors du royaume? Accommodons la chose à l'amiable. Mon Dictionnaire n'ira pas en France, j'y consens; le leur circulera, mais peut-être un peu plus foiblement, dans nos provinces, où le mien trouvera ici & là quelque lecteur antique peu versé dans les choses de mode. Voilà certainement qui est acceptable. Partant je compte que nous serons bons amis. (a)

(a) Je serois d'autant plus fâché de mécontenter Mr. le Roi, imprimeur de Caën, qu'il



L'Enigme est le mot de la dernière
Enigme.

L O G O G R I P H E.

LÉcteur, je dois mon existence
A six lettres de conséquence.
Composes, décomposes-moi,
Bientôt tu trouveras de quoi
Soulager l'humaine misère;
C'est ce métal si précieux;
Ah! j'en dis plus que je ne veux.
Un fruit dont le goût flatte l'homme;
Qui va de pair avec la pomme.
Ce qu'on regrette de quitter.
Ce qui nous sert pour transpirer.
J'offre un ciseau, dont le plumage
Fait l'ornement & l'avantage.
Un des sept péchés capitaux
Ce qu'il faut craindre dans ses maux.



a eu l'honnêteté de me faire des offres gracieuses, telles que je n'ai jamais exigées ni acceptées de personne. La seule chose que j'aie demandée, c'a été de rester seul maître de la correction de l'ouvrage (afin d'éviter les bigarrures & les contradictions), ce qu'il n'a pu m'accorder, sans que j'aie ni le droit ni la volonté de m'en plaindre.

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (*le 31 Juillet.*)
 Depuis quelques jours, les préparatifs militaires ont été repris avec une nouvelle vigueur. Quoique les troupes asiatiques arrivent en foule des différentes provinces, on en attend encore un plus grand nombre d'après des ordres pressans expédiés à cet égard. Depuis peu de jours plus de 20 officiers étrangers, soit ingénieurs, soit artilleurs, sont entrés au service de Sa Hautesse, qui leur accorde des appointemens considérables & inutilités en tems de paix. On s'empresse aussi d'approvisionner la flotte avec la plus grande célérité possible. Le bruit s'est répandu depuis hier, que les hostilités ont déjà commencé de notre côté. D'ailleurs, on apperçoit ici des mouvemens extraordinaires, depuis que la Porte est informée de ce qui s'est passé à l'égard de la Crimée. Le divan est fréquemment assemblé; les conférences sont d'une longueur extraordinaire, elles durent souvent sept à huit heures de suite; à leur issue on expédie dans les provinces des ordres secrets, dont rien ne transpire dans cette ville. Le capitán-bacha n'attend que les derniers ordres,

II. Part.

H.

afin de mettre avec son escadre à la voile pour la Mer-noire.

Trente régimens font partis d'ici. Le nombre des soldats n'est point complet, mais il ne manque point d'officiers. On attend encore de Scutari, 30,000 hommes de troupes asiatiques. Ils ne disent point qu'ils marchent pour une guerre prête à éclater, mais qu'ils font envoyés pour défendre l'honneur & la gloire de la Sublime Porte.

Le renégat anglois Mustapha, chef du corps de bombardiers & de la fonderie de canons, a failli la semaine dernière, de perdre la vie par trahison. Il avoit invité à dîner l'officier qui commande après lui & s'asséioit après le repas sur un sofa, lorsque le Turc tira son poignard pour le percer. Il eut assez de force & de présence d'esprit pour parer le coup & défarmer l'assassin. Un des gens du renégat entra dans le moment, fait le coupable & le traîna devant le visir qui le fit étrangler sur le champ. Mustapha est particulièrement chéri du Sultan, du grand-visir & du capitán-bacha. On ne doute point qu'il ne devienne bientôt Tobgie-baschi (grand-maître de l'artillerie) s'il n'a point la sagesse de refuser un poste aussi dangereux.

Le prince Nicolas Caraggia, nouvel Hospodar de Valachie n'a pas joui longtems de cette dignité: il vient d'être remplacé par Dracco, ancien dragoman de la Porte, de retour ici il y a trois mois de son exil. Cette nomination a surpris beaucoup de monde, parce que la famille de Dracco est déshonorée;

notée; deux freres du nouveau prince aiant subi le dernier supplice, l'un par la corde & l'autre par la perte de sa tête. L'argent qui dans tous les païs a tant de pouvoir, en a plus ici qu'ailleurs: Dracco a un ami employé à la monnoie du Grand-Seigneur, appellé Petraqui de Taraphana qui est riche de 20 millions; par conséquent fort en faveur auprès des grands. Il a acquis celle du grand-visir, au point qu'il est aujourd'hui le canal des graces de l'empire ottoman. Il a reçu du nouveau prince plus de 300 bourses; voilà à quel prix cette dignité a été livrée. Dracco la gardera, jusqu'à ce qu'il vienne un concurrent qui en offre davantage &c.

PERA (le 6 Août.) Le vent a toujours été à l'Est depuis le commencement de ce mois, nous ne saurions voir d'ici ni Scutari, ni Constantinople, tant les brouillards sont épais: les vents du Nord ou du Nord-Est, qui regnent continuellement pendant l'été dans ces provinces, ont été remplacés cette année par ceux du Midi. Il n'a pas encore fait assez chaud pour que nous aïons pu mettre des habits d'été. Les habitans d'Angoury & de Smyrne font les mêmes plaintes: il ne s'est presque point passé de jour que nous n'aïons eu des orages, accompagnés de pluies abondantes; les Turcs concluent de tout ceci que la fin du monde ou au moins celle de leur empire approche.

La peste fait des ravages affreux à Constantinople. Ce terrible fléau a eu cette fois une marche singuliere: d'abord il a paru peu meur-

trier & l'on ne mouroit qu'après une maladie de 7 à 8 jours. Maintenant ceux qu'il attaque n'ont que peu d'heures à vivre. On voit des Turcs & des Européens même, malgré les précautions qu'ils prennent, subitement saisis de ce mal horrible dans les rues & y tomber ses victimes. Dès que les symptômes sont déclarés on n'a plus d'espoir d'y survivre.

Les ravages de la peste n'empêchent pas les Turcs de vaquer avec sécurité à leurs affaires, & de railler les Européens sur les précautions qu'ils emploient pour s'en garantir.

Extrait d'une lettre d'Alger du 18 Mai.

Nous apprenons de toutes parts que les Espagnols se disposent à nous faire encore une visite hostile. On fait les préparatifs les plus sérieux pour les recevoir. Tous les Chrétiens de cette régence sont obligés de travailler aux fortifications: elles sont hérissées de canons, & cette formidable artillerie feroit un effet terrible si elle étoit bien dirigée. Hier, on a essayé de tirer à boulets rouges sur un vieux vaisseau placé en mer à une certaine distance: de douze coups pas un seul n'a porté. On a cessé pour ménager la poudre.

Du 24 Mai. Hier, 973 Chrétiens ont travaillé à la tranchée. Tous les Nègres y passeront demain, & après-demain ce sera le tour des Juifs. 200 Juifs sont occupés à fabriquer des tentes au nombre de 20,000.

Du 14 Juin. Un vaisseau espagnol qui étoit arrivé ici, le 15 du mois dernier, est reparti aujourd'hui avec la réponse du Dey, qui rejette absolument les conditions de paix proposées. Ainsi l'on s'attend à un bombardement. Les Juifs ont loué à Bongaria, à 2 milles d'ici, des jardins où ils transportent leurs richesses & leurs meilleurs effets. Si les

15. Septembre 1783.

115

Espagnols paroissent, ces Juifs prévoians peuvent être assurés de recevoir la visite des Turcs.

Du 12 Juin. On a coulé bas dans le port tous les gros corsaires. Le Bey de Mascara a offert à la république 150,000 hommes de troupes auxiliaires & 3 autres cheics en ont offert 30,000. Le Dey a ordonné que ces armées restassent à deux journées de distance.

Du 23 Juin. Le Dey a fait publier que tous les braves qui voudroient combattre les Espagnols seroient bien récompensés. Il destine ses propres richesses à cet emploi, sans toucher au trésor public. Il offre un prix de 1000 sequins pour le premier bâtiment de transport espagnol qui sera pris, 800 pour le second & 500 pour les autres. On a équipé à cet effet 20 galeres. Chacun est à son poste & l'on attend de jour en jour l'apparition des ennemis. Le codgi di cavallos & le bethlemagi (receveurs des parties casuelles), ont, à l'exemple du Dey, fait l'offre de leurs biens. Le premier a fait travailler 200 piferris à la tranchée pendant 15 jours, & leur a fait fournir du pain & de la viande à ses propres fraix.

Du 25 Juin. Le Dey a fait déclarer au marchand portugais Souza, qui est sous la protection de la Hollande, qu'il devoit quitter la ville sous trois jours avec sa famille, ou être traîné en esclavage. Il s'étoit ingéré avec le pere administrateur, une espee de fanatique, de négocier la paix avec l'Espagne. Ce dernier pourroit bien n'en être pas quitte à si bon marché.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 10 Août.) L'archevêque de Calcédoine, nonce du Pontife romain près du Roi & de la république de Pologne, & son ambassadeur en cette cour impériale, a été admis le 15 du mois der-

H 3 nier

nier à l'audience de notre Souveraine avec le même cérémonial qui s'observe dans cette cour impériale à la réception des ambassadeurs qui y viennent de la part des têtes couronnées. Le gentilhomme de la chambre impériale, remplissant les fonctions de maître des cérémonies, après en avoir reçu l'ordre, alla prendre l'ambassadeur dans un équipage de la cour, accompagné des gens à livrée ordinaires. L'ambassadeur étant arrivé au palais d'été impérial, fut reçu sur l'escalier de parade par un autre gentilhomme de la chambre; à l'entrée de la grande salle, par le grand-maître des cérémonies, & près de la porte de l'antichambre par le prince de Boratinskoi, maréchal de la cour. Dès que S. M. eut ordonné d'introduire l'ambassadeur à l'audience, il fut accompagné de tous les seigneurs qui étoient allés à sa rencontre jusqu'à la salle d'audience, à la porte de laquelle Son Emin. fut reçue par M^r. d'Orlow, grand-maréchal de la cour, & par M^r. de Narischkin, grand-échançon. Tout ce cortège brillant s'arrêta à la porte d'entrée dans la salle d'audience, où le grand-maître des cérémonies seul introduisit l'ambassadeur, qui après avoir fait les trois complimens d'usage, harangua S. M. l'Impératrice en français.

Madame,

“ Le Pere commun des fideles, le successeur de Pierre, occupé de la sollicitude de toutes les Eglises, n'a pu apprendre qu'avec un plaisir extrême la protection que V. M. J. accordoit aux Catholiques dans toute

étendue de son vaste empire ; & s'est empressé de lui apprendre la disposition sincère où il étoit de satisfaire aux demandes que V. M. I. lui a adressées. Rien qui soit dans son pouvoir ne se fera jamais attendre dès qu'il s'agira de remplir les desirs d'une si grande Princesse. C'est ce que Votre Majesté verra plus clairement & plus amplement dans la lettre, que j'ai l'honneur de lui remettre de sa part. Puissé l'universel & éternel Souverain de tous les peuples de la terre, se complaire dans cette amicale disposition du Pontife de Rome & de l'Autocratrice des Russies, détruire d'anciens obstacles d'une sainte & précieuse union, ébranler par une secousse salutaire le fatal mur de division qui sépare une si grande Eglise de la Mere de toutes les Eglises ! Si ces vœux sont ou trop précoces ou combattus par des considérations trop importantes, que V. M. approuve au moins ceux que je fais pour la prospérité de son regne, & que je puisse me féliciter d'être en cela le fidele interprete des sentimens du Pontife mon maître ! (a)

(a) Je ne puis garantir l'authenticité de ce discours, vu qu'il m'a été impossible d'en avoir une copie collationnée sur l'original ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il ne contient rien qui doive le faire suspecter. Il a paru dans la gazette de Cologne (que plusieurs gazetiers ont copiée) un discours différent de celui-ci ; froid & soporifique verbiage qui dans toute son étendue ne présente pas deux idées de choses, langage de la foiblesse & de l'irrésolution.

L'Ambassadeur présenta ensuite ses lettres de créance, que l'Impératrice accepta & qu'elle remit aussitôt au comte d'Ostermann, vice-chancelier. Après quoi, S. M. répliqua elle-même de la manière suivante :

Je vois avec beaucoup de satisfaction, que le zèle du Pontife regnant à Rome seconde mes vues bien intentionnées pour le bien de mes sujets Catholiques-romains. Le choix qu'il a fait de votre personne, Mr. l'ambassadeur, m'est fort agréable. J'espère que votre séjour ministériel dans ma cour, vous mettra en état de rendre le témoignage que méritent mes sentimens à l'égard de votre maître, & mes efforts pour le bien de ceux de mes sujets qui professent la même religion que vous.

Le 21 du même mois, L. A. I. Mgr. le Grand-Duc & Mde. la Grand-Duchesse accorderent aussi à Czarsko-Zelo une audience à cet ambassadeur.

La cour vient de recevoir des dépêches du prince Grégoire Alexandrowitz Potemkin, général en chef, statthalter de Catharinoslaw, Astracan, & Saratow, datées de son quartier-général près de la ville de Karas-Basar dans la Crimée : elles portent, qu'il avoit fait publier, tant dans cette presqu'île que

révolution, modelé sur celui d'une courtoisie profane & mondaine, qu'un nonce du St. Siège n'a pu prononcer sans compromettre la dignité de celui qu'il représente.

dans l'île de Taman & le Cuban, le manifeste de l'Impératrice, par lequel elle annonce son intention d'annexer ces provinces à ses domaines.

« Nous Catherine II, par la grace de Dieu, Impératrice de Toutes-les-Russies &c, sçavoir faisons: Que dans la dernière guerre avec la Porte-ottomane, lorsque la force & le succès de nos armes nous donnoient le droit de garder pour notre avantage, la Crimée qui étoit en notre pouvoir, nous l'avons cependant sacrifiée, ainsi que d'autres conquêtes très étendues, à la considération du rétablissement de l'amitié & de la bonne harmonie avec la Porte-ottomane; puisque dans cette vue nous assurions la liberté & l'indépendance des nations tartares, afin de faire disparaître les causes de nouvelles contestations qui pouvoient avoir lieu entre la Russie & la Porte, aussi longtemps que ces peuples seroient restés dans leur ancien état. Mais nous n'avons pas éprouvé sur ces frontieres de notre empire, le repos que nous nous promettons de cet arrangement. Les Tartares ne tarderent pas à se laisser entraîner par des insinuations étrangères à troubler la situation libre & heureuse que nous leur avions procurée. Le Chan qu'ils avoient élu lors de l'arrangement ci-dessus, fut chassé par un intrus avec le dessein de ramener la nation à son ancien joug. Une partie des Tartares seconda aveuglément ses projets, & l'autre fut trop foible pour s'y opposer. Dans ces circonstances, nous ne pûmes nous dispenser, si nous voulions conserver notre propre ouvrage, qui étoit un des avantages le plus précieux que nous avions retiré de la guerre, de prendre les Tartares bien intentionnés sous notre protection, de leur procurer la liberté & le pouvoir d'élire un Chan légitime, à la place de Sahib-Guerey & d'appuyer l'autorité de son gouvernement. Pour cette fin, il fut nécessaire de faire marcher notre armée, d'en envoyer un corps

considérable en Crimée, durant la saison la plus rude, de l'y entretenir & d'agir enfin par la force des armes contre les féditieux; ce qui faillit occasionner une nouvelle guerre avec la Porte, comme cela est suffisamment connu de tout le monde. Cependant, graces au Tout-puissant, cet orage n'eut pas d'autres suites, parce que la Porte reconnut Schahin-Guerey pour légitime Chan & Souverain. Quoique l'exécution de ce nouvel arrangement n'ait pas peu coûté à notre empire, nous nous flattions du moins d'en être dédommagée par la sécurité & la tranquillité de nos frontières: mais un court espace de tems a suffi pour nous convaincre du contraire. Une nouvelle révolte qui éclata l'année dernière, & dont la source ne nous est nullement inconnue, nous força une seconde fois à des préparatifs formels de guerre, & à un nouvel envoi de nos troupes vers la Crimée & le Cuban, où elles sont encore actuellement. Sans cette précaution il n'y auroit eu parmi les Tartares ni paix, ni repos, ni ordre; l'expérience aiant démontré pendant plusieurs années, que de même que leur dépendance de la Porte occasionnoit de la froideur & de la mésintelligence entre les deux Puissances, leur état de liberté, par l'incapacité où ils sont de pouvoir en goûter les fruits, nous occasionneroit sans cesse de l'inquiétude & de dépenses. "

" Il est assez connu à chacun que nous avons eu plus d'une fois des motifs légitimes de faire avancer nos troupes vers la Tartarie: cependant nous ne nous y sommes jamais approprié aucune souveraineté, & nous n'avons pas même vengé ni puni les molestations que les Tartares faisoient éprouver à nos troupes, employées à défendre les bien-intentionnés & à calmer les troubles, aussi longtems que l'espoir d'un changement en mieux s'accordoit avec les intérêts de notre empire. Mais actuellement, si nous mettons en ligne de compte, d'un côté les sommes immenses que nous avons dû employer à l'occasion des Tartares, lesquelles se montent à plus de 12 millions de

raublés, sans y comprendre la perte sur les espèces & celles des hommes : & comme nous sommes informés d'un autre côté que la Porte-ottomane commence à exercer la puissance souveraine dans quelques contrées de la Tartarie, notamment dans l'isle de Taman où un de ses officiers, qui y avoit été envoyé avec des troupes & avoit déclaré les habitans de la dite isle, sujets de la Porte, a fait trancher la tête à un député que Schahin-Guerey lui envoioit pour lui demander les raisons de cette conduite : ces procédés rendent nuls & de nulle valeur les engagements antérieurs & réciproques que nous avons pris à l'égard de la liberté & de l'indépendance des Tartares. Nous en sommes d'autant plus persuadés, que nous voïons que les mesures que nous avons prises par le traité de paix, en rendant les Tartares indépendans, n'ont pas été suffisantes pour prévenir tous les sujets de méfintelligence qui pouvoient résulter avec la Porte à leur occasion ; ce qui nous remet dans tous les droits acquis par nos conquêtes durant la dernière guerre, lesquels droits devoient avoir leur entière force & valeur jusqu'à la conclusion de la paix. »

« En conséquence de nos soins pour le bien-être & la grandeur de notre empire, pour que son avantage & la sûreté soient permanens, pour éloigner à jamais tous sujets de divisions qui pourroient troubler la paix perpétuelle qui a été conclue entre les empires russe & ottoman, & laquelle nous désirons observer exactement & inviolablement ; de même que pour nous dédommager de nos pertes, nous avons résolu de prendre possession de la presqu'isle de la Crimée, de l'isle de Taman & de tout le Cuban. En même tems que nous annonçons, par le présent manifeste, notre résolution aux habitans de ces contrées, nous leur promettons faintement & irrévocablement, pour nous & nos successeurs, qu'ils seront traités à l'égal de nos autres sujets ; qu'ils ne seront nullement molestés dans leurs personnes, propriétés, culte & religion, dont

le libre exercice sera même protégé & défendu; & qu'il leur sera accordé chacun selon sa condition, les mêmes droits & prérogatives dont ceux de la même condition peuvent jouir en Russie. Nous attendons en revanche, de la reconnoissance de nos nouveaux sujets, lesquels par cet heureux changement rentrent dans le sein de la paix & de la tranquillité, qu'ils égaleront nos anciens sujets en zèle, fidélité, bonne conduite, afin de se rendre dignes par-là, comme ces derniers, de notre grâce & bienfaisance impériale. »

Donné dans notre résidence de St. Pétersbourg, le 8 Avril de l'an 1783 après la naissance de J. C, & de notre regne le 21e.

L'original étoit signé de la propre main de
S. M. I. CATHERINE.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 15 Août.) Les livraisons qui doivent se faire aux 24 régimens russes commandés par le général Soltikow à Nimerow & aux 19 régimens qui se trouvent à Human sous les ordres du prince Repnin, ne sont commandées que jusqu'au 20 de ce mois. Suivant quelques avis, une partie des troupes russes s'est tellement approchée des frontieres de la Turquie qu'elles peuvent entrer sur les terres ottomanes en deux fois vingt-quatre heures. Elles y ont des intelligences sûres & sont exactement instruites de tous les mouvemens de leurs adversaires. L'armée du prince Potemkin occupe toujours la même position dans la Crimée; elle a même été, dit-on, renforcée de quelques régimens.

Le prince de Repnin a son quartier à environ 10 milles de Human; les habitans ne

15. *Septembre* 1783. 123

sauroient assez se louer de la bonne discipline que fait observer ce général : le grand nombre de troupes russes , qui se trouve dans le royaume , n'empêche pas que les habitans de l'Ukraine & de la Podolie ne fassent passer , comme à l'ordinaire , des transports considérables de leurs bêtes à cornes en Silésie , le prix en étant le même que l'année dernière , on peut juger de l'abondance qui doit régner dans ces provinces : les bruits sur la peste se renouvellent , on la dit déjà parvenue jusqu'à nos frontieres ; mais comme les dernières lettres de Kaminiec n'en parlent pas , peu de personnes y ajoutent foi , non plus qu'aux grands changemens dont seroit menacé ce royaume.

ESPAGNE.

MADRID (*le 15 Août.*) La flotte de vaisseaux de guerre & de navires marchands , conduite par Don Joseph Solano , est entrée à Cadix successivement depuis le 11 jusqu'au 21 Juillet. Les troupes ne sont pas arrivées avec ce convoi. On les attend dans 5 ou 6 mois , avec l'argent & les autres productions que l'on n'a pu envoyer à cause de la guerre & qui se trouvent à Carthagene , à Lima & dans d'autres places.

La division de Don Antonio Osorno a mis le 25 Juillet à la voile de Cadix. On prétend qu'elle va désarmer au Ferrol : mais comme elle emporte autant de vivres & de munitions qu'il lui en faudroit pour une campagne de guerre , d'autres pensent qu'elle croisera à tout

événement entre les Caps St. Vincent & Ste. Marie.

Depuis dix à douze jours il a transpiré dans le public, que le Portugal vient de contracter une nouvelle alliance avec la Maison de Bourbon. D'abord l'on croïoit, que ce traité, conclu entre le 9 & le 13 de ce mois, n'avoit été signé que par le comte de Montmorin & le marquis de Lourical, ambassadeurs de L. M. Très-Chrétienne & Très-Fidèle à notre cour; mais aujourd'hui l'on apprend, que l'Espagne est aussi une des parties contractantes. Le contenu de ce traité paroît devoir être tenu secret encore deux mois: mais en attendant l'on assure, que c'est un traité d'alliance & de commerce, par lequel la cour de Portugal s'unit à la Maison de Bourbon, en lui accordant tous les avantages, dont la nation angloise jouissoit dans le royaume à l'exclusion de toutes les autres Puissances de l'Europe.

Le gouvernement a reçu depuis peu la nouvelle, qu'il s'est élevé de nouveaux troubles dans le Pérou: mais le public ignore jusqu'ici ce qui peut y avoir donné lieu, & à quel point les révoltés ont porté leurs excès.

Par une lettre de D. Antoine Barcelo, commandant-général de l'expédition contre Alger, datée du 2 du courant, la cour vient de recevoir avis, que l'armement sorti de Carthagene le 1 juillet dernier, fut retardé dans sa marche par le vent de l'Est, avant été obligé de mouiller dans différens endroits de la côte d'Espagne. Que l'escadre parvint à prendre fond le 26 du même mois à 15 lieues vers l'Est d'Oran, où profitant d'un calme on employa la journée à réparer quelques bâtimens.

Le 27 on fit voile vers la baie d'Alger à la faveur des vents qui souffirent du Sud-Ouest & du N. O. & d'une mer houleuse du N. & du N. E., on y mouilla l'ancre le 28 avec 4 vaisseaux de ligne, six frégates (dont deux de la religion de Malthe) 10 chebecs, 3 brigantins, une bilandre, 15 chaloupes à bombes, 10 barques canonnières, 3 barques d'abordage, 4 brûlots, 4 bâtimens pour munitions de guerre, outre une corvette & un bâtiment d'avis. Un vaisseau de ligne avec une frégate & une bilandre de ce nombre, y avoient déjà pris fond pour assurer l'ancrage, quelques jours auparavant. La grosse mer de l'Est qui dura jusqu'au 2 Août, & les fortes pluies n'ont point permis d'anticiper l'attaque, le général étoit obligé d'ailleurs de donner tous ses soins à la sûreté des bâtimens. Dans cet entretems un chebec, deux bilandres, trois canonnières & trois bombardes, qui s'étoient séparés durant la traversée, atteignirent l'armement. Le premier de ce mois le tems étant au beau & la houle toujours de l'Est, on fit les dispositions pour l'attaque : 18 bâtimens formoient la ligne avancée du front, à la tête de laquelle le commandant-général dans sa chaloupe sur l'aile de la ligne, & les 13 barques canonnières à des distances proportionnées, étoient rangés en équerre, ainsi que dix chaloupes d'abordage & les chebecs, les Saint Blaise & Saint Lin avec d'autres bâtimens armés. Dans cette disposition le feu de la ligne débuta à 2 heures & demie de l'après-dinée & dura jusques vers le soleil couchant, tems auquel la consommation des munitions obligea de faire une retraite. Nos chaloupes tirèrent 320 bombes, & quoiqu'elles ne fissent pas toutes leurs effets, tant à cause de la grosse mer, que parce que la poudre des barques avoient contracté quelque humidité, nonobstant aussi que le feu vif & soutenu des batteries ennemies & des deux barques canonnières qu'ils placèrent en avant, surpassât celui de notre ligne, on s'aperçut néanmoins de l'effet de nos bombes sans autre perte des nôtres que celle de

deux hommes tués & deux blessés. Le 2 à deux heures de l'après-midi D. Barcelo entreprit une seconde attaque dont le feu ne cessa qu'à 4 heures & de nuit où les munitions de la ligne étoient encore consommées. Durant le feu, 22 bâtimens armés & à la rame sortirent de l'intérieur du môle d'Alger en vue d'entraver notre ligne de bombardes ; mais bientôt ils furent obligés de se retirer par le feu de nos canonnières que le général avoit fait détacher à cet effet & qui leur tirèrent 390 coups. Nos bombardes lancèrent 375 bombes qui produisirent un tel effet, qu'on s'aperçut dans ces momens du ralentissement du feu ennemi, qui étoit des plus vifs auparavant, & que le feu éclatait dans deux endroits de la place : à l'Est de la ville près du môle & au Sud de la lanterne vers le centre de la place, où il s'éteignit pendant toute l'après-dînée, & continuoit encore avec violence dans la nuit malgré qu'on tâchât d'en arrêter le progrès, en abattant les édifices contigus. Les ennemis tirèrent 1436 boulets & 80 bombes, de l'une desquelles D. Antoine Mondragon lieutenant de vaisseau, reçut une violente contusion, & un matelot fut blessé. Le commandant fait l'éloge de la valeur & de la bravoure des officiers & des équipages, qui tous ont exécuté les ordres & les manœuvres avec une précision qui égaloit le zèle & la gaieté qu'ils ont manifestés durant ces deux attaques. Le général ajoute dans sa lettre, que si le tems peu favorable jusqu'alors, changeoit au beau & que le vent vint au S. O. ou à l'O. il espéroit, par une troisième attaque, de parvenir à châtier ces pirates.

D. Joachim Atofosco, commandant du brigantin le Fincaffer, dépêché par le général avec cet avis, ajoute dans sa lettre datée d'Alicante, où il a mouillé, que quoiqu'il fût voile la nuit du 2 du courant, il n'a pas pu doubler la pointe du Poisson, jusqu'après les 8 heures du matin du 3 & que dans cette espece d'inaction il fut à portée d'observer la troisième attaque faite dans la matinée du même jour,

15. Septembre 1783.

127

jour, la ligne étant formée en front de l'endroit nommé, la Lanterne. Le bombardement dura depuis 6 heures jusqu'à 7 heures trois quarts, lorsque le vent changé obligea la ligne de faire retraite. Cependant cet officier observa que de trois bombes lancées par la première bombarde, deux creverent au milieu de la ville, tandis que les autres bombes continuoient leur feu, de sorte qu'on voyoit constamment en l'air 8 à 9 bombes, d'où il conjecturoit que cette attaque étoit la meilleure; l'épaisse fumée des deux feux l'ayant empêché de faire d'autres découvertes.

TOLEDE. (le 15 Août.) D. Thomas Sanz de Velasco, chargé par le conseil de travailler à la destruction des sauterelles qui ravageoient les campagnes de cette province, vient de réussir à les délivrer de ce fléau. Selon le tableau imprimé de ses opérations, il a fait recueillir & tuer autour de 61 villages, 97,743 fanegues de ces insectes voraces. Il a détruit en même tems, en faisant labourer & fouiller une étendue considérable de terre, 55,137 fanegues de chaume & de plantes remplis d'œufs qui, s'ils avoient eu le tems d'éclorre, auroient produit une quantité de sauterelles qu'on n'évalue pas à moins de 1,656,465 fanegues. Ces travaux ont coûté 830,379 réaux de vellon, & délivré la province d'un fléau qui répandoit la consternation parmi tous nos laboureurs.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 15 Août.) La Junte de commerce de ce royaume a fait avertir le public, par un avis affiché en cette capitale,

II Part.

F

que le Roi de Maroc a expédié un manifeste, par lequel il permet à toutes les nations chrétiennes de tirer, à compter du 1^{er} Juin jusqu'à la fin d'Octobre de l'année courante, du froment, de l'orge & des légumes des ports de Larrache, Fedala, Mogador & Darel-Baida. Les conditions, auxquelles cette extraction est permise, ne contribueront pas beaucoup à la rendre fréquente. Chaque bâtiment, qui viendra charger du froment à Larrache, devra paier 3 mille piaftres fortes, & la moitié pour l'orge & les légumes, mais sans droits de port, ni autres fraix : ceux qui prendront leur charge hors du port, seront tenus de paier 6 mille piaftres pour le froment & 3 mille pour l'orge, ainsi que ceux qui chargeront à Fedala. A Mogador ils paieront 4 mille piaftres fortes pour chaque cargaifon de froment & la moitié pour l'orge. La quantité que les bâtimens pourront prendre de ces denrées, n'est pas limitée, & tous les navires grands ou petits sans distinction, seront sujets à ces droits. Ceux qui viendront d'Europe avec des denrées ou marchandises, ne pourront entrer sinon aux ports de Mogador & de Larrache.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 20 Août.) Le départ du Roi pour Carlserone, qui avoit été fixé au 28 Juillet, n'a pas eu lieu, parce que S. M. a ressenti depuis quelques jours beaucoup de douleur au bras caillé; ce qui fait craindre que la fracture n'ait pas été remise avec autant

15. Septembre 1783.

129

de succès qu'on s'en étoit flatté d'abord. Le marquis de Pons, nommé ambassadeur de France près de notre cour, est arrivé ici il y a huit jours, & il aura après-demain sa première audience du Roi à Drottningholm. Le comte de Moussin-Puschkin, ministre de Russie, ayant reçu de Pétersbourg des lettres de rappel, qu'il en attendoit depuis quelque tems, se dispose à quitter bientôt la Suède, après avoir eu son audience de congé.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 15 Août.) Le Roi a élevé au grade de colonel de cavalerie le prince Christian, le plus jeune des fils du prince Charles de Gottorf.

L'acte testamentaire de feu la princesse Charlotte-Amélie ayant été ouvert, le public est informé actuellement que le fond de 100,000 écus légué par S. A. R. est destiné à l'éducation de Demoiselles nobles & autres personnes du sexe, dont les parens seroient hors d'état d'y pourvoir, elles sont divisées en cinq classes, la première comprend les Demoiselles nobles issues de familles danoises, ainsi que celles dont les peres quoique étrangers sont morts ou vivent encore au service de la patrie, elles toucheront depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de dix, 50 écus par an; depuis dix jusqu'à quinze, 100 écus; depuis quinze jusqu'à 20, 150; dès la 20^e. année chacune continuera de toucher annuellement la somme de 200 écus jusqu'au jour de son mariage.

I T A L I E.

ROME (le 15 Août.) M^r. Albici, économiste de l'église de St. Pierre, a chargé le fameux orfèvre & fondeur, Louis Valadier, de refondre la grande cloche de l'église de St. Pierre, qui se cassa il y a quelques années. — On décore somptueusement la tribune de St. Jean de Latran, l'or & les cristaux frapperont les regards de tous les côtés dans ce vaste édifice... &c.

On prétend que S. S. aiant communiqué au sacré college dans le dernier consistoire, l'intention où elle étoit de faire un emprunt de 3 millions aux Genoïs, il régna un silence profond sur cette proposition, & qu'une seule voix s'éleva enfin pour demander sur quel motif étoit fondé le besoin d'une somme si considérable : personne, ajoute-t-on, ne répondit, & les choses en restèrent là.

FLORENCE (le 15 Août.) Le secrétaire des droits roiaux vient d'adresser aux évêques du grand-duché une lettre circulaire, qui porte entr'autres ce qui suit : " Comme
 „ la distribution des revenus ecclésiastiques,
 „ appartient selon les dispositions canoniques,
 „ & la vraie discipline de l'Eglise immédiatement
 „ aux évêques auxquels seuls doivent
 „ être connus ceux qui les méritent, par les
 „ services spirituels qu'ils rendent assidûment
 „ au peuple & à l'Eglise, S. A. R. veut &
 „ commande, avec cette autorité qui lui
 „ compete, comme protecteur & défenseur de

„ l'Eglise & des canons, qu'à l'avenir tous
 „ les évêques, qui ont juridiction dans le
 „ grand-duché, exercent leur droit primitif
 „ indépendamment de toute autre Puissance,
 „ en quelque tems ou de quelque maniere
 „ qu'ait lieu la vacance des bénéfices de col-
 „ lation libre ou de patronage ecclésiastique,
 „ sauf les droits des Patrons &c. „

Le Grand-Duc, informé que les trois académies de cette capitale, connues sous les noms d'Académie Florentine, de la Crusca (a) & des Apatistes, étoient tombées dans l'inaction, & jaloux de faire revivre le goût des sciences & des arts dans ses Etats, a supprimé ces trois corps & il a ordonné que des membres choisis des académies supprimées, n'en formeroient désormais qu'une seule sous le nom d'Académie Florentine. S. A. R. a créé en même tems des professeurs qui enseigneront publiquement dans cette académie le

(a) Plusieurs personnes regrettent cette académie, regardée comme l'arbitre de la langue italienne, & qui effectivement a beaucoup contribué à l'épurer & à l'enrichir. Mais puisque l'autorité souveraine a jugé qu'elle étoit tombée dans l'inaction, il ne paroît pas qu'il y ait de quoi en pleurer la perte. Il y auroit sans doute encore moins de regrets à donner à ces académies, qui sans être tombées dans l'inaction, sont devenues non-seulement inutiles mais nuisibles par une dégénération totale du but de leur institution, par une subversion déplorable qui en fait des écoles de sottises & d'erreurs; mais le moment marqué par la Providence pour une si salutaire suppression, n'est pas encore venu.

grec, les mathématiques & les institutions civiles : elle a donné à cet établissement tous les avantages possibles, afin qu'il puisse être en même tems glorieux & utile.

NAPLES (*le 16 Août.*) Les lettres de la Calabre nous apprennent encore qu'on a ressenti dans cette province, à la fin du mois dernier, une nouvelle secouffe de tremblement de terre. Elle n'a causé aucun dommage, quoique son extrême violence ait donné lieu de le craindre.

Le marquis de la Sambuca, premier-ministre d'Etat, a notifié, il y a quelques jours aux députés des différens corps de cette ville, que les derniers désastres des provinces de ce royaume, ayant occasionné des dépenses énormes, pour les secours considérables que le Roi a été obligé de donner à cette partie infortunée de ses sujets, il étoit nécessaire qu'il fût fait au trésor royal un don de 1.200,000 ducats au moins. Il a été en conséquence nommé un comité pour examiner de quelle maniere il conviendrait d'imposer cette somme, qui sera payable en trois années, & l'on doit mettre sous les yeux du Roi le plan qui sera arrêté à ce sujet. On croit que cette imposition portera également sur la noblesse, les communautés & le clergé.

S. M. fera, dit-on, une promotion nombreuse dans l'Ordre de St. Janvier, pour l'anniversaire de la naissance de la Reine qui va entrer dans la 32^e. année de son âge. La Reine doit marier à cette occasion 32 filles, à chacune desquelles elle donne une dot de

50 ducats sans compter le lit & l'habit de noces : S. M. fera en même tems des aumônes considérables & donnera entr'autres 4,000 ducats aux malheureux habitans des deux Calabres.

A L L E M A G N E.

V I E N N E (*le 20 Août.*) Samedi dernier, l'Empereur s'est rendu au camp près de Minkendorf, pour y voir commencer les grandes manœuvres. Le lendemain, le général Boyd, vice-gouverneur de Gibraltar, eut l'honneur d'être présenté à l'Archiduc Maximilien. Le prince Ferdinand de Wurtemberg, lieutenant-colonel, vient d'arriver de Klagenfurt pour se rendre au camp de Minkendorf. — Le comte de Salm, auditeur de Rote pour S. M. I, arrivé ici de Rome, a eu l'honneur d'être présenté lundi dernier à l'Empereur & à l'Archiduc Maximilien. Le comte François Szecefsengi de Sarvari-Felfo-Videck a été nommé Statthouder pour le Ban de Croatie, de Dalmatie & d'Esclavonie.

Un décret de la cour du 28 Juillet vient de légitimer, une fois pour toutes, les enfans issus de mariages illégitimes; ils auront droit de prétendre à l'avenir à toutes les charges publiques sans distinction, & d'apprendre des métiers, aussi bien que les enfans, provenus de mariages contractés suivant les loix.

L'Empereur vient d'accorder à ceux qui transporteront les eaux minérales de Gallicie, dans les pais héréditaires, la même exemption

tion

gion de droit accordée aux autres provinces ; ils jouiront pareillement de la même prime de 3 ducats par mille de bouteilles qu'ils auront envoyées en pays étranger.

Le corps d'artillerie de Prague a reçu l'ordre de se rendre, le 20 de ce mois, à un camp d'exercices, & les autres régimens qui y sont destinés doivent s'y réunir successivement pour passer sous les yeux de l'Empereur, le 4 Septembre.

Pendant le séjour de l'Empereur à l'Augarten, on trouva un matin les potagers dévastés par les cerfs, qui des forêts voisines étoient venus au travers du Danube pour en brouter les espaliers. L'Empereur donna ordre qu'on l'avertît dès l'instant où l'on appercevoit quelqu'un de ces animaux : on vint un jour en annoncer à S. M., elle se trouvoit alors dans son cabinet avec un secrétaire qui travailloit avec elle ; à l'instant elle saisit un fusil chargé, dit au secrétaire d'en prendre un autre & de l'accompagner à la poursuite du cerf ; l'Empereur tire & manque la bête ; le secrétaire voyant ce coup manqué, tire le sien, & dans l'instant même où il pressoit la détente, l'Empereur qui se croïoit tout près de lui, avança la main pour prendre son fusil sans quitter le cerf de l'œil ; la balle passa à côté du Monarque & très près de lui, sans cependant le toucher. Le secrétaire ne s'en fut pas plutôt apperçu, qu'il tomba lui-même par terre comme mort ; & l'Empereur frappé de cette marque d'un attachement intime, s'empresâ de le ranimer, de le rassurer, & lui fit présent à son retour d'une riche tabatiere d'or.

15. Septembre 1783. 135

Un prêtre de cette ville, épris de quelque beauté qu'il vouloit se donner pour femme, aiant formé la résolution d'abjurer le catholicisme pour le protestantisme, & confié son dessein au pasteur de cette communion, celui-ci crut devoir en donner connoissance au cardinal-évêque Migazzi, qui en avertit l'Empereur. S. M. ordonna que le prêtre fut confiné à l'hôpital des foux. Quelques jours après, les médecins de cet hôpital ne découvrant pas le moindre signe d'aliénation d'esprit de la part de cet ecclésiastique, en instruisirent à leur tour S. M., en lui demandant de quelle maniere ils devoient se comporter à son égard : *N'importe*, dit le Prince ; *il est à sa place, qu'il y reste.*

BERLIN (le 20 Août.) Le Roi est parti le 15, accompagné de S. A. R. Mgr. le prince de Prusse, pour la Silésie, où S. M. va faire la revue annuelle des troupes qui y sont en garnison.

L'académie roiale des sciences & belles-lettres avoit proposé pour le sujet du prix de cette année, pour la classe de philosophie spéculative, la question suivante : *Quelle est la meilleure maniere de rappeler à la raison les nations tant sauvages que policées, qui sont livrées à l'erreur & aux superstitions de tout genre ?* Aucun des discours qui lui ont été envoyés n'aïant paru satisfaisans, le prix est renvoyé à l'année 1785. (a)

(a) Il sera renvoyé jusqu'à la fin du monde,

LIÈGE (le 26 Août.) Dimanche passé, jour fixé pour l'entrée triomphale de notre jeune concitoïen, M^r. Jean-Hubert Vincent, déclaré unanimement premier de la célèbre université de Louvain, quatre Seigneurs députés du magistrat régent se rendirent à la barrière de Visc-Voie pour le recevoir & le complimenter. Une nombreuse cavalcade des principaux écoliers des cinq classes du grand college, une multitude de bourgeois également à cheval; deux carrosses de S. A., à 6 chevaux; une grande quantité d'autres, à 6, à 4 & à 2, ont composé le cortège qui a conduit dans cette cité M^r. le Premier, accompagné de Mrs. les professeurs & philosophes de l'université, avec l'étendard de la pédagogie du Faucon. L'entrée fut annoncée par 12 coups de canon & le son de toutes les cloches. Le cortège traversa la ville aux acclamations d'une foule immense de citoiens & se rendit premièrement à l'église de St. Jean-Baptiste, paroisse de M^r. Vincent, où le *Te Deum* fut chanté; ensuite à l'hôtel-de-ville. Là, les Seigneurs-Bourgmestres régens, à la tête du conseil, reçurent avec la plus grande distinction M^r. le Premier, & quatre Seigneurs-députés de l'illustre clergé lui firent l'honneur de le complimenter. On servit peu après, à une table de 90 couverts, le souper le plus splendide. Le soir, les maisons dans le voisinage

ou accordé mal-à-propos, à moins qu'on n'ait recours au seul & exclusif moyen, indiqué x. Sept. 1782, p. 29.

de M^r. Vincent furent illuminées & décorées d'emblèmes avec beaucoup de goût. La ville entière a pris part à un événement qui nous rappelle que, dans un petit nombre d'années, après un long intervalle, cinq autres Liégeois, Mrs. Leblanc, Gilot, Forgeur, Mayence, Defrance, les trois derniers citoyens de Liege même, également Premiers de Louvain, ont joui des honneurs qu'on vient de rendre à M^r. Vincent. Ces hommages offerts aux talents, honorent la nation qui les décerne, autant que celui qui les reçoit.

On lit dans plusieurs gazettes l'article suivant. " Les nouvelles d'Allemagne ne parlent „ que des désastres causés par les orages & „ la crue subite des eaux. On a remarqué à „ Nierstein, dans le cercle du bas-Rhin, „ qu'une église sur laquelle la foudre tomboit „ habituellement presque toutes les années, „ a été garantie pendant celle-ci par six con- „ ducteurs électriques qu'on y a établis. „ (a)

(a) *Six conducteurs pour une petite église!* L'érection & l'entretien ne sont pas une dépense proportionnellement légère... Une petite église, dans un pais, en général, assez plat, tous les ans, habituellement (quelle abondance de terme!) frappée de la foudre, tandis que nos vastes cathédrales, même les plus élevées, ne le sont pas une fois sur cent ans! Miracle nécessaire pour préparer à la croïance de celui des six conducteurs... Le presque affoiblit un peu ce mensonge, mais il a encore assez de force pour achever de rendre ridicule & odieuse la charlatanerie du conductorisme... Et le palais de l'évêque de Feldra, & la maison d'assemblées à Purflet, & tant d'autres édifices

ANGLETERRE.

LONDRES (le 25 Août.) L'état de la Reine a été extrêmement inquiétant le 14 & le 15 de ce mois. Aux suites de couches plus difficiles que toutes celles que S. M. a eues s'étoit jointe une fièvre, dont les symptômes paroissent indiquer une fièvre miliaire. La cour & la ville étoient dans une alarme, proportionnée à l'amour, que cette digne Princesse s'est universellement concilié : mais le 15 au soir les médecins la trouverent hors de danger ; & le 16 S. M. reçut les visites des Dames de la cour, à l'occasion de l'anniversaire du prince-évêque d'Osna-brug.

Dimanche 17 de ce mois, un des messagers du Roi arriva ici avec la ratification des articles provisionnels, signés le 30 Novembre dernier. L'échange de ces ratifications s'est fait à Paris le 13 entre le plénipotentiaire de S. M. & ceux des États-unis de l'Amérique. L'on regarde cet échange comme le gage de la signature prochaine des traités définitifs de paix, pour laquelle il ne manque plus que l'accession des Provinces unies. " *Nous avons le plaisir d'informer le public* (dit une de nos feuilles, écrite sous l'influence du présent ministère, en

* 1 Fév. édifices qui n'avoient jamais été frappés de la foudre & qui le furent dès qu'on y mit des conducteurs*? Voilà de quoi les nouvelles ci-dessus p. 104. n'ont garde de nous instruire.

date du 18 Août) que le dernier messager, envoie à la cour de France, a pris avec lui ce qu'on nomme la Boëte d'Argent; ce qui indique que le contenu en renferme les sentimens définitifs du cabinet pour la ratification de la paix. & que ces sentimens s'accordent avec ceux des Puissances, avec lesquelles nous avons été dernièrement en guerre. Cependant les couriers continuent d'être très-fréquens entre Londres & Versailles. Le 21 il arriva encore des dépêches de la part du duc de Manchester, ambassadeur du Roi en France, qui ont été examinées aujourd'hui en conseil. L'on dit qu'elles sont relatives entr'autres aux arrangemens, arrêtés entre les cours de Versailles & de Madrid, dans le cas que les escadres russes entreprissent des hostilités dans la Méditerranée. La nomination de M^r. Alleyne Fitzherbert au poste d'envoie-extraordinaire & ministre plénipotentiaire de S. M. à la cour de Pétersbourg, vient d'être publiquement déclarée; & ce ministre a déjà eu en cette qualité une conférence avec le Roi. L'on écrit de Portsmouth, que les vaisseaux le Pégase, le Gange, & le Goliah de 74 canons, le Diadème & l'Ardent de 64, ont reçu ordre de se tenir prêts pour une croisière: ils feront joints par deux autres vaisseaux à la hauteur de Plymouth.

M^r. Wyndham, secretaire de la vice-roiauté d'Irlande, a donné sa démission: il sera remplacé par M^r. Pelham, fils de mylord Pelham. L'on prévoit les plus grandes

difficultés à la rentrée du nouveau parlement de ce royaume.

Selon les dépêches reçues le 15 du duc de Manchester, il paroît que quelques nouvelles difficultés mues par l'Espagne & la Hollande, tenoient encore en suspens la signature du traité définitif, que du reste tous les points principaux sont à-peu-près réglés. Mrs. les comtes d'Adhémar & Del Campo continuent d'avoir de fréquens entretiens avec nos ministres, dont l'objet est le commerce mutuel des trois nations. La liberté de navigation pour toutes les nations de l'Europe dans toutes les parties du monde, seroit un point desirable; mais ni l'Espagne ni d'autres Puissances ne se prêtent que difficilement à un règlement qui les affecteroit essentiellement, en acquérant, en retour, des avantages précaires & incertains.

Tandis que le docteur Franklin & d'autres Américains travaillent à Paris à former un code de loix pour le gouvernement de la nouvelle république, le congrès semble toucher au terme de sa dissolution. Tous les Etats s'obstinent à former des loix pour leur législation particulière, sans reconnoître le pouvoir du congrès. Il y en a qui ont déclaré cette assemblée illicite & refusé de se soumettre à ses décrets, ou de reconnoître son autorité. Il est arrivé aujourd'hui un navire de Boston en 25 jours, par lequel on a reçu des gazettes de cette ville, qui confirment que les assemblées des nouveaux Etats étoient unanimes dans leurs résolutions de

15. *Septembre* 1783. 141

s'opposer aux pouvoirs que le congrès voudroit s'arroger, & avoient refusé d'enregistrer divers décrets de cette assemblée. Elles avoient néanmoins voté les sommes nécessaires pour des besoins pressans. Le congrès avoit passé divers actes directement attentatoires aux libertés de la république, &c. Il part ce soir un courier pour Paris.

F R A N C E.

PARIS (*le 30 Août.*) Monsieur est revenu le 14 de ce mois à Versailles, de retour du voyage que ce Prince a fait en Lorraine, accompagné du comte de la Châtre, son premier-gentilhomme; du marquis de Montesquiou, son premier-écuyer; du marquis de Morton-Chabillant, son capitaine des gardes, & du prince de St. Maurice-Montbarray, son capitaine des Suisses. Il a été particulièrement reçu à Metz, où son corps de Carabiniers est en garnison, avec tous les honneurs dûs à son auguste naissance.

Le Roi a nommé aux places de grands-croix vacantes dans l'Ordre de Saint-Louis, pour le service de terre, le comte de Durlfort, lieutenant-général; & le sieur de Bellecombe, maréchal-de-camp, gouverneur général des isles sous le Vent. Sa Majesté a aussi nommé aux places de commandeurs vacantes pour le même service, le sieur de Sombreuil, maréchal-de-camp, lieutenant-de-Roi de Lille; & le marquis du Chilleau, maréchal-de-camp;

chal-de-camp; le 25 de ce mois, fête de Saint-Louis, elle reçut ce dernier dans son cabinet. Le comte de Durfort & le sieur de Bellecombe étant absens, il leur a été envoyé de la part de Sa Majesté la décoration de la grand'croix, & la permission de la porter; il a été aussi expédié au sieur de Sombreuil, également absent, celle de commandeur.

Le Roi vient de terminer le travail pour la nouvelle formation de l'armée; & l'ordonnance à ce sujet paroîtra bientôt. Déjà plusieurs officiers, employés dans l'état-major, ont reçu leurs lettres. L'armée est distribuée en trois divisions: il n'y aura plus d'inspecteurs &c. Quant à la grande promotion, elle ne sera déclarée qu'à Fontainebleau, ou au plus tard le 22 Septembre. L'on dit à cette occasion, que désormais on ne parviendra plus au grade de lieutenant-général par rang d'ancienneté, mais seulement lorsqu'on sera employé. Le grade de brigadier est supprimé. Ainsi tous les officiers de ce grade seront par cette promotion élevés au rang de maréchaux-de-camp.

On a publié trois arrêts du conseil-d'état du Roi: le premier, en date du 28 Juin 1783, permet aux bâtimens étrangers, arrivant directement des côtes d'Afrique avec des cargaisons de cent quatre-vingt Noirs au moins, d'aborder dans le port principal de chacune des isles de la Martinique, la Guadeloupe, Ste. Lucie, & Tabago, jusqu'au 1 Août 1786, & d'y vendre les dits Noirs, en payant
pour

15. Septembre 1783.

143

pour chaque tête de Noir, Nègreffe, Négrillon, ou Négrite, un droit de cent livres, argent de France; dont le produit sera employé en primes sur les Noirs, provenans de la traite françoise, qui seront introduits pendant le même tems aux dites isles du Vent. Le second arrêt, en date du 9 Juillet, ordonne, à compter du 1 Septembre prochain l'exécution des dispositions de l'arrêt du 6 Juin 1763 concernant le poisson de pêche étrangere. Le troisieme en date du 21 Juillet, concerne le commerce de la Chine. " En attendant que le Roi ait pris
" une détermination définitive sur ce com-
" merce, il a décidé que l'expédition de
" 1783 à 1784, ne seroit faite ni pour son
" compte ni pour celui d'aucun particulier
" privilégié; il sera formé une association,
" dont le fonds sera de six millions, divi-
" sés en 1200 actions distribuées ainsi: Qua-
" tre-cents à Marseille, 320 à Bourdeaux,
" 80 à la Rochelle, 140 à Nantes, 50 à
" Saint-Malo, 90 à l'Orient & 80 au Ha-
" vre. Le Roi fournira trois vaisseaux de
" 1200 à 1500 tonneaux, à la seule condi-
" tion du remboursement des dépenses que
" pourra faire le département de la marine.
" Trois députés des actionnaires se rendront
" à Paris pour prendre les arrangemens né-
" cessaires avec l'administration, & concerter
" entr'eux les opérations: si le nombre des
" 1200 actions n'étoit pas rempli à leur arri-
" vée, ils seront autorisés à compléter les
" fonds nécessaires à l'expédition. "

II Part.

K

Le conseil-de-guerre, qui doit examiner la conduite du comte de Grasse, aura lieu bientôt, les commissaires aiant dû être nommés le 17 par le Roi: l'on croit, que cette cour martiale s'assemblera à l'hôtel des Invalides ou à l'arsenal. Quant à l'examen général de l'affaire du 12 Avril 1782, il n'est point encore déterminé; & l'on croit toujours, que le Roi pourra bien se le réserver. M^r. le comte de Grasse n'a formé aucune accusation: il a répondu modestement, lorsqu'on lui a demandé de qui il avoit à se plaindre, qu'un officier malheureux ne devoit se plaindre de personne. — La cour n'a pas encore prononcé sur le jugement porté contre le chevalier de Vigny, par lequel il a été condamné, dit-on, à être dégradé, à avoir la croix de St. Louis arrachée, & à 15 ans de prison.

M^r. de Montagu, docteur-chanoine de Notre-Dame, aiant appris que la foudre avoit incendié tous les édifices de son abbaye de Femy, dans le Cambresis, & tué quelques-uns de ses fermiers, a fait aussitôt vendre sa voiture & ses chevaux & s'est réduit à un seul domestique, pour sacrifier les deux tiers de ses revenus aux réparations de l'abbaye dont le produit est de 25 mille livres de rente.

Depuis quelques jours le brouillard électrique (a) qui a si longtems couvert l'Europe,

(a) C'est ainsi que de savans physiciens l'ont désigné,

& que les orages avoient absorbé, a reparu, mais d'une maniere moins sensible & moins consistante; & comme les pluies ont été abondantes, on ne craint plus qu'il desèche les herbes. (a)

Il y a eu le jour de St. Louis une assemblée de l'académie françoise, très-peu brillante du côté des concurrens pour le prix ordinaire. Autrefois les académiciens ne pouvoient presque pas suffire à lire les discours ou poëmes qui leur étoient envoyés. La manie des lauriers académiques est si fort tombée qu'il n'y a eu cette année que six concurrens, encore n'y en a-t-il pas un seul dont on puisse parler honorablement. Et l'académie n'a pas donné de prix (b). Nos jeunes auteurs se

désigné, & il paroît qu'effectivement il mérite cette dénomination. Dern. Journ. p. 50, 61.

(a) Je ne comprends pas comment ce brouillard *électrique* a tenu contre les conducteurs, dont tant d'édifices sont aujourd'hui couronnés; comment il n'a pas été *soutiré* par tant de girouettes & de fleches armées de fer. Et en tout cas, si routes ces pointes métalliques ne suffisoient pas, il n'y avoit qu'à redoubler. Vu que malgré tant d'alarmes inspirées par cet électrique brouillard, personne ne s'est avisé d'implorer les conducteurs, je crains que les plus crédules ne perdent toute confiance dans ce fulgurifuge. *Ci-dessus* p. 105 & p. 157.

(b) Le sujet proposé étoit l'éloge de Fontenelle; l'académie y a renoué & y a substitué pour l'an prochain la question: *Quels sont les inconvéniens ou les avantages de la société pour les gens de lettres?* Ce changement sera

K 2 applaudi.

plaignent d'avoir été dégoûtés par la partialité & la protection; d'autres prétendent que ce n'est qu'une excuse de leur impuissance & de la décadence du goût ou même de l'amour pour les belles-lettres. „ (a)

Nous apprenons par une lettre de Coppenhague que l'Inde est menacée d'une révolution. “ Les peuples du Decan, heureux sous le règne de Nizam Elmoulouk, se trouvent à présent fatigués de la guerre qui désole leur province & le Carnate; ils accusent les Européens de leur malheur. Ce ressentiment leur a inspiré la résolution de prendre les armes, à condition que le successeur fils d'Hyder-Ali s'allie au Nabab de Laknaor, pais voisin du Bengale. Ce Nabab grand-vizir de l'Empereur du Mogol y jouit d'une grande autorité & paroît, suivant cette lettre, haïr la domination angloise. Plus jaloux de la gloire que des richesses, il s'est convaincu

applaudi. “ Il seroit tems, dit un auteur, d'abandonner cette littérature des éloges, parce
 „ que ceux qui les méritent, n'en ont pas
 „ besoin; & que ceux qui en ont besoin, ne
 „ les méritent pas. ”

(a) Il n'est pas impossible de concilier les deux sentimens. Le despotisme des couronneurs, l'exclusion de tout ce qui ne porte pas un certain caractère, des louanges & des critiques distribuées par l'esprit de parti, influent nécessairement sur l'état des lettres, en prépare la décadence, provoque & étend la corruption du goût; en même tems que l'homme découragé refuse de se compromettre par une nouvelle concurrence.

que les Sujets des Rois de l'Inde, ne s'entre-déchiroient les uns les autres, n'étoient tour à tour oppresseurs & opprimés que pour l'intérêt des Européens, seuls artisans de leur discorde & de la misere qui en est la suite. Tels sont les motifs qui, à ce qu'on assure, ont déterminé cet Indien à attaquer la partie de l'Est du Bengale, tandis que Tipou-Saib tâchera de s'emparer de toutes les possessions de l'Ouëst. Les ouvriers dans l'Inde sont exposés à la plus affreuse alternative : d'être pris chaque jour pour aller à la guerre, ou d'être pillés & obligés de quitter leurs établissemens pour se transplanter ailleurs. „

Il se confirme que le nombre des victimes qui expirerent sous les débris de la terre ébranlée & submergée, tant dans l'isle Formose que dans les provinces maritimes & continentales de la Chine se monte, suivant les avis ultérieurs, à quelques millions. (a)

Extrait d'une lettre de Dijon. “ Au moment où je vous écrit, la cour tient encore séance pour juger les *accessôires* du procès de M^r. de Lally, l'arrêt de notre parlement est prononcé. Les juges ont déclaré le gouverneur de Pondichéri dûment atteint & convaincu

(a) Quoique la population de ce país soit fort exagérée; vû son étendue, ce nombre de victimes n'est pas invraisemblable. La seule isle de Formose égale presque la Sicile * où il y a un million d'hommes, & son étendue est peu de chose en comparaison des provinces du continent, désolées par le même événement.

* & pas la France, comme disent quelques relations.

de plusieurs faits, dont il ne me fut pas possible, de me procurer les détails. Sa mémoire a été blâmée. Le sieur de Gadeville a été mis hors de cour; les mémoires de M^r. Lally, son fils naturel, ont été condamnés à être lacérés & brûlés par les mains du maître des hautes-œuvres sur le perron du palais. „

Extrait d'une lettre de Canton à la Chine, le 30 Janvier dernier. „ Enfin l'on a trouvé „ la longitude (a), & je suis fâché de dire „ qu'elle l'a été par un François de l'isle de „ France (b), nommé Sornay, nom immor- „ tel: un vaisseau impérial, venu de l'isle „ de France nous a apporté ici l'instrument; „ mais je ne suis pas assez astronome pour „ en donner la description, ni pour en com- „ prendre les principes (c): il n'est pas beau- „ coup plus grand qu'un Quadran commun; „ & ce qui rend cet instrument infiniment „ précieux, c'est qu'un enfant en peut faire „ usage, & que la longitude se trouve avec

(a) Quel homme s'est trouvé à Canton assez habile pour s'assurer de la réalité d'une découverte qui demande un si sérieux & si profond examen! un tel approbateur ne devoit pas garder l'anonymie.

(b) Belle disposition dans un savant, dans un homme qui prononce sur des problèmes cachés depuis le commencement du monde: *d'être fâché qu'un François fasse une découverte!*

(c) Et cependant cet homme est en état d'affirmer que la découverte est réelle? Il n'en connoit ni l'instrument, ni l'usage qu'il en faut faire, & cependant il sait que *la longitude est trouvée* par son moyen? Ah qu'à ce point je reconnois celui du 18^e. siècle!

15. Septembre 1783.

149

„ aussi peu de difficulté que la latitude : on
„ la calcule , en observant le soleil à midi (a).
„ Cette grande découverte doit retentir par
„ toute l'Europe ; & le nom de Sornay effa-
„ cera l'éclat de ceux de tous les astronomes
„ qui l'ont précédé. „ (b)

P A Y S - B A S .

BRUXELLES (le 31 Août.) Les grands édifices du parc commencent à remplir leurs destinations : déjà le conseil souverain de Brabant a débuté par la tenue de ses séances dans son nouvel hôtel & M^r. le chancelier en occupera bientôt l'aile droite. Mylord Torrington , ministre plénipotentiaire de S. M. Britannique , habitera aussi en peu de jours le sien avec sa famille dans la rue ducale. Les maisons qui manquoient au remplissement des vuides , parmi les alignemens des rues qui ceignent le parc , & sur-tout l'hôtel destiné à l'habitation de S. E. le comte de Belgiojoso , ministre plénipotentiaire de S. M. I. au-
près

(a) Le soleil , quant à la longitude , est exactement le même à *midi* dans tous les points de la terre ; & c'est même là ce qui constitue précisément le *midi*. Le moyen de concevoir qu'une observation qui présente exactement la même chose par-tout , puisse donner des résultats différens ?

(b) Ne soions pas étonnés de ces *immortalités* prématurées. Nous avons vu Mr. Bancks célébrer par une belle médaille les découvertes immortelles faites dans un voyage , qui n'a pas eu lieu. 1 Août 1778 , p. 486 , 487.

près de nos Sérénissimes Gouverneurs-généraux, s'élevent avec célérité & feront sous toit avant la fin de l'année; la même activité regne parmi les travaux relatifs au nivellement des fonds & à l'achèvement de l'allée sur quatre rangées d'arbres, élevée l'an dernier sur les débris du vieux rempart: allée, dont l'élévation, l'étendue & les perspectives qu'elle ouvre d'un côté sur les campagnes, & de l'autre sur le parc & le bas de la ville, forment un assemblage d'agrémens d'un genre particulier. Avec cela bien des gens regrettent l'ancien parc. *

* 15 Juill.
1783. p. 404.

Extrait d'une lettre d'Ostende du 18 Août.
Hier vers les neuf heures & demie du soir on vit s'élever de la mer du côté du Nord, un globe igné d'une grosseur semblable à celle sous laquelle nous paroît la lune dans son plein; sa clarté faisoit appercevoir un long sillon de lumière attaché à ce phénomène, qui parvenu à la hauteur de cette ville & inclinant vers l'Est, parut se briser & s'échapper avec une rapidité étonnante vers le Sud où il disparut; on observa qu'en effleurant cette ville, ce globe épandit de petits feux de couleur bleuâtre & très-claire, aiant la figure d'étoile, & qui laissoient sur leurs traces une queue de lumière. Ce phénomène, qui dura deux minutes ressembloit assez à une fusée qui part, serpente, pétille, éclate & s'éparpille; mais d'une grosseur bien plus considérable. On observa en outre que durant cet étrange événement, la clarté du soir égaloit celle du jour, la lune étoit d'une rougeur

15. Septembre 1783. 151

extrême & reprit sa couleur ordinaire immédiatement après. Plusieurs personnes assurent d'avoir entendu quatre coups étouffés. Soit que ce fut un météore igné, ou l'effet de l'état singulier de l'atmosphère depuis 2 à 3 mois, on ne se souvient pas d'avoir vu rien de semblable. (a)

LA HAYE (le 31 Août.) Depuis le départ du courier extraordinaire expédié jeudi, dans l'après-midi, aux ministres plénipotentiaires de LL. HH. PP. à Paris, avec le préavis de LL. NN. & GG. PP. les Etats de Hollande & de West-Frise, & l'arrivée le même jour au soir d'un courier extraordinaire de Paris, dont les dépêches, assure-t-on, portoient que le consentement de leurs hautes Puissances à la paix ne pouvoit plus souffrir aucun retard, ou que la signature auroit lieu, sans la concurrence de la république: il a été résolu, après mûre délibération, dans l'assemblée de LL. HH. PP. audit jour à huit heures du soir, d'accepter la paix aux conditions offertes. En conséquence, vendredi matin, il a été expédié un second courier à Paris, avec la résolution finale de LL. HH. PP. & ordre à nos ministres plénipotentiaires, **de faire encore de sérieuses instances**

(a) Ce phénomène n'est ni rare ni difficile à expliquer. On a vu de ces globes éclater par de grandes explosions, & d'autres se dissiper sans bruit. J'en ai vu moi-même un très-grand à Liege en 1762. Voyez la *Météorologie* de Reinzer n. 44.

stances auprès de la cour de France pour obtenir des conditions plus favorables : mais en cas d'impossibilité, de conclure & de signer, suivant les conditions telles qu'elles sont convenues. En conséquence le traité définitif de paix sera signé à Versailles mercredi prochain 3 Septembre, jour fixé pour la signature de tous les ministres plénipotentiaires des Puissances intéressées.

ARNHEIM (le 12 Août.) Le 2 de ce mois, il fut publié, de l'ordre du magistrat, une ordonnance par laquelle les pauvres & ceux qui n'étoient pas en état de paier la fosse, seroient à l'avenir enterrés dans le nouveau cimetiére. Dans l'après-midi, le bas peuple choqué de ce nouvel arrangement s'attroupa, & témoigna que son intention étoit de faire les derniers efforts pour recouvrer l'ancien cimetiére attenant à la grande église. Le lendemain, qui étoit un dimanche, le college des communes s'assembla, & le peuple y nomma trois commissaires pour demander positivement si le magistrat vouloit consentir, ou non, à restituer l'ancien cimetiére (il faut savoir que l'emplacement de ce cimetiére avoit été vendu depuis quelques mois, par la régence, à un riche Israélite nommé Meyer, qui avoit ajouté ce terrain à une superbe maison qu'il faisoit bâtir en cet endroit). Le magistrat n'ayant point jugé à propos de donner de réponse aux commissaires du peuple, les esprits s'enflammerent & l'on courut aux armes. La régence fit environner la maison-de-ville d'un nombreux détachement de la garnison

15. *Septembre* 1783.

153

nison & posta des cavaliers sous les arbres. A cette vue le peuple s'irrita tout-à-fait. L'alarme sonne, les militaires chargent à balle, & la bourgeoisie se rassemble de toutes parts; deux compagnies arrivent armées sur la place. Elles se portoient droit à la maison-de-ville, où tout annonçoit une scene sanglante & terrible. Mais un heureux moment de réflexion sauva la ville, & empêcha le sang de couler; le détachement militaire battit la caisse, salua les citoyens armés, leur abandonna le terrain, & se retira dans ses postes. Le calme succéda, & chacun se retira chez soi. Mais dès le même jour au soir, on enterra dans ce nouveau cimetiére la femme d'un sergent de la garnison sous l'escorte d'un bataillon de Baden-Dourlach. Le lendemain la populace se porta en foule au cimetiére, déterra le cadavre, le rapporta tumultueusement, traversa la place & s'arrêta, en agitant des sabres nus, devant le logement de M^r. Quadt, commandant de la ville. Les gardes militaires & bourgeoises ne sortirent point de leurs postes, & restèrent tranquilles sous les armes. Plusieurs femmes courant alors à l'église de St. Jean, y creuserent une fosse, où elles enterrentent le cadavre: ensuite retournant au cimetiére la populace en arracha les balustrades & abattit les murs. Le 8 au soir, on annonça l'arrivée d'un régiment suisse, de Nimegue; aussi-tôt les habitans des fauxbourgs prirent les armes, & se posterent à la tête du pont de bateaux, qui fut à l'instant démonté. Le 9, sur les instances réitérées de la commune, les magi-

frats

frats se font enfin décidés : 1°. à rendre l'ancien cimetiére : 2°. à ne pas donner d'emplois aux étrangers : 3°. à prêter toujours l'oreille aux commissaires de la bourgeoisie ; 4°. enfin à accorder aux habitans toute sorte de satisfactions & avantages. Actuellement les esprits sont calmés, & la ville est tranquille.

M O R T S.

Marie-Anne-Antoinette, comtesse douairiere de Berlaymont de la Chapelle, née de Cotereau-Puiffieux, Marquise d'Assche &c, est subitement décédée dans son château de Famelette, au pais de Liege, le 31 Août.

Jean Demeste, docteur en médecine, capitaine & chirurgien-major des troupes de Son Altesse l'Evêque & Prince de Liege, correspondant de l'académie-royale de chirurgie de Paris & de celle de Lisbonne, membre de l'académie d'Erfurt & de Mayence, est mort à Liege le 20 Août, âgé de 38 ans. Son recueil de *Lettres sur la Chymie* (a) lui a fait un nom distingué parmi les physiciens du siecle. S'il s'y trouve quelques hypotheses de vogue que l'auteur a adoptées avec trop de facilité, on ne peut y méconnoître un grand fonds de connoissances, & un résultat précieux d'une multitude d'expériences. Ce qui relève infiniment aux yeux des gens sages

(a) Voyez le compte que nous avons rendu de cet ouvrage dans les J. du 15 Avril 1779, p. 554, & 1 Juillet 1780, p. 359.

15. Septembre 1783. 155

le mérite du jeune médecin, c'est l'exercice actif, charitable & déintéressé de son art, sa modestie, son éloignement de toute prétention, son attachement aux bons principes, & son zèle à les défendre dans toutes les occasions.

Dans le dernier journal, p. 15, l. 20, de cette *impulsion*, lisez *contre cette impulsion*. — P. 32, l. dern. 15 *Avût*, lisez 1 *Avût*.



T A B L E.

| | | | |
|-------------|---|------------------------|-----|
| TURQUIE. | } | <i>Constantinople.</i> | 111 |
| | | <i>Pera.</i> | 113 |
| RUSSIE. | (| <i>Pétersbourg.</i> | 115 |
| POLOGNE. | (| <i>Varsovie.</i> | 122 |
| ESPAGNE. | } | <i>Madrid.</i> | 123 |
| | | <i>Toledo.</i> | 127 |
| PORTUGAL. | (| <i>Lisbonne.</i> | 127 |
| SUEDE. | (| <i>Stockholm.</i> | 128 |
| DANNEMARCK. | (| <i>Coppenhague.</i> | 129 |
| ITALIE. | } | <i>Rome.</i> | 130 |
| | | <i>Florence.</i> | 130 |
| | | <i>Naples.</i> | 132 |
| ALLEMAGNE. | } | <i>Vienne.</i> | 133 |
| | | <i>Berlin.</i> | 135 |
| | | <i>Liege.</i> | 136 |
| ANGLETERRE. | (| <i>Londres.</i> | 138 |
| FRANCE. | (| <i>Paris.</i> | 141 |
| PAYS-BAS. | } | <i>Bruxelles.</i> | 149 |
| | | <i>La Haye.</i> | 151 |
| | | <i>Arnheim.</i> | 152 |
| | | <i>Morts.</i> | 154 |